

**Les Dimensions de Genre dans le
Green New Deal –
analyse des documents thématiques du groupe de
travail Green New Deal des Verts / ALE**

Mara Kuhl

**Une étude commanditée par le groupe des Verts/ALE au Parlement européen
à l'initiative d'Elisabeth Schroedter**

**en coopération avec
Prof. Dr. Friederike Maier, Institut Harriet Taylor Mill
de l'Ecole Supérieure d'Economie et de Droit de Berlin**

Analyse basée sur les documents suivants :

1. Why we need a Green New Deal - a discussion paper of the Greens/EFA Green New Deal Working Group, May 2010: <http://greennewdeal.eu/why-we-need-a-gnd.html>
2. The industrial dimension of the Green New Deal:
<http://greennewdeal.eu/industry/publications/2011/en/the-industrial-dimension-of-the-green-new-deal.html>
3. The employment dimension of the Green New Deal: <http://greennewdeal.eu/jobs-and-society/publications/2011/en/the-employment-dimension-of-the-green-new-deal.html>
4. The macro-economic and financial framework of the Green New Deal (13th EGP Council, Tallinn, 8-10 Oct. 2010 – Adopted Policy Paper):
<http://greennewdeal.eu/index.php?id=390&L=0>

Dr. Mara Kuhl
Beratung für Verwaltung und Politik
info@dr-mara-kuhl.de
www.dr-mara-kuhl.de

Berlin, Mai 2012

Sommaire

A. Remarques générales sur l'égalité des sexes dans la Perspective du Green New Deal.....	4
Trois aspects essentiels détectés par la perspective de l'égalité des sexes.....	5
Recommandations.....	10
B. Commentaires sur la Dimension de l'Emploi dans le Green New Deal....	12
Perspectives d'emploi des hommes et des femmes.....	12
Les emplois verts : de bons emplois ?.....	14
Recommandations.....	15
Documentation choisie.....	18
C. Commentaires sur la Dimension de la Mobilité dans le Green New Deal	19
Diversité des aspects de genre dans les questions de mobilité.....	19
Tableau global de la mobilité.....	20
Recommandations.....	21
Documentation choisie.....	24
D. Commentaires sur la Dimension Economique dans le Green New Deal. 25	25
Les chaînons manquants de l'économie.....	25
Des indicateurs d'interaction non exclusifs.....	26
Intégrer la perspective de genre dans le processus budgétaire.....	28
Des cadres normatifs démocratiques et équilibrés entre hommes et femmes.....	29
Recommandations.....	32
Documentation choisie.....	33
E. Commentaires sur la Dimension Industrielle dans le Green New Deal... 35	35
Des concepts traditionnels à la base d'une discrimination fondée sur le genre.....	35
Recommandations.....	39
Documentation choisie.....	41

A. Remarques générales sur l'égalité des sexes dans la Perspective du Green New Deal¹

Les Verts ont réussi à faire intégrer les préoccupations écologiques et à montrer que travailler, vivre, produire et consommer sur un mode respectueux de l'environnement est nécessaire et bénéfique. Maintenant que le mouvement des Verts et les partis politiques qui s'y rattachent sont arrivés à ce résultat, ils doivent aussi faire intégrer les autres facettes de leurs valeurs, et en tout premier lieu l'égalité entre les femmes et les hommes, un sujet pertinent dans tous les domaines et pour tous les autres objectifs normatifs tels que l'équité nord-sud et l'économie sociale de marché. En ce qui concerne un Green New Deal où les deux sexes seraient traités à égalité, les Verts pourraient se servir de la métaphore des couleurs : avec le Green New Deal, tous les partis, institutions et groupes de pression aspirent à être verts. Or, être vert au sens environnemental du terme est devenu commun. Maintenant, les Verts ont la possibilité de mettre en évidence l'ampleur de leur "vertitude" afin d'être remarqués au sein d'un milieu déjà teint en vert. Il est temps que les Verts montrent tout l'éventail de teintes de leurs idées traditionnelles, parmi lesquelles l'égalité des sexes occupe une place centrale.

Les structures sociales sexospécifiques, la discrimination directe et indirecte et la prédominance d'un androcentrisme explicite et implicite défavorisent les femmes en tant que personnes et en tant que groupe social. Elles constituent aussi une discrimination à l'encontre des rôles féminins ainsi que des normes, des valeurs et des tâches associées aux femmes, à la maternité ou à la féminité, quel que soit le sexe des personnes qui assument ces rôles et ces tâches. Ceci a également un effet négatif sur les secteurs économiques, par exemple en ce qui concerne la situation des secteurs dominés par les femmes sur la liste de priorités des décideurs ou la rémunération payée dans les secteurs dominés par les femmes. Les structures sociales sexospécifiques et les normes androcentriques effectuent aussi une discrimination à l'égard des hommes qui ne se conforment pas aux normes hégémoniques de la masculinité et aux rôles traditionnels en matière de genre. Les pressions qui pèsent sur les hommes et aussi, au sein des secteurs dominés par les hommes, sur les personnes des deux sexes, pour se conformer à certains traits de personnalité et à certains comportements en vue d'avoir accès à des ressources telles que le pouvoir décisionnel, sont très fortes. L'égalité des sexes comme valeur fondamentale et objectif de base profite aux femmes et aux hommes à tous les niveaux de la structure sociale. Les changements normatifs, discursifs, matériels et juridiques visant à améliorer la situation des femmes, à réévaluer l'importance attribuée aux perspectives et aux intérêts des femmes et à améliorer les circonstances dans les secteurs économiques ou sociaux dominés par les femmes sont bénéfiques à tous. Les hommes qui cherchent à adopter un autre mode de vie à la maison, dans leur famille, au travail et dans leurs relations sociales ainsi que les groupes d'hommes se trouvant dans des secteurs dominés par les femmes et ceux qui sont touchés par la tendance à de plus mauvaises conditions de travail (ce que l'on appelle la tendance à la "féminisation du travail") vont tous bénéficier d'un Green New Deal véritablement équitable pour les deux sexes.

Il est nécessaire d'adopter une perspective globale et intégrée qui reconnaisse les structures sociales sexospécifiques (notamment la répartition fondée sur le sexe entre travail rémunéré et non rémunéré, productif et reproductif avec les effets qui en résultent sur le positionnement économique et les possibilités d'acquérir un pouvoir économique) et qui détecte l'androcentrisme dans nos systèmes normatifs et convictionnels. A cause de l'androcentrisme, l'individu soi-disant moyen utilisé comme point de référence par les décideurs est implicitement et tacitement quelqu'un de blanc, de masculin, d'hétérosexuel, en bonne santé, ayant fait de bonnes études, venant de la classe moyenne et assumant

¹ Why we need a Green New Deal - a discussion paper of the Greens/EFA Green New Deal Working Group, May 2010: <http://greennewdeal.eu/why-we-need-a-gnd.html>.

des rôles plutôt traditionnels sur le plan des sexes. En d'autres termes, des situations et des circonstances de vie bien spécifiques sont favorisées lors de la prise de décisions politiques et par ces décisions. Lesdites situations deviennent alors le contexte dans lequel la politique, les orientations et leurs impacts sont normalement élaborés et évalués. Il en résulte une exclusion involontaire, où sont négligés ou dévalués les intérêts et les besoins des femmes ainsi que les personnes n'ayant pas les caractéristiques socio-économiques du "groupe choisi par défaut". On ne tient systématiquement pas compte non plus des domaines économiques et sociaux et des conditions de vie qui ne jouent pas un rôle essentiel pour le groupe de référence, par exemple le travail et les secteurs du marché du travail qui sont dominés par les femmes, les soins assurés à domicile dans l'économie des ménages privés, la garde des enfants, etc. L'androcentrisme est une structure épistémologique qui a exclu des concepts économiques classiques deux types d'économie : celle des ménages privés et celle des soins et des services, malgré leur importance pour la croissance économique et pour la production de richesse.

Les expériences que l'on peut tirer des politiques promouvant l'égalité des sexes montrent que les stratégies prometteuses doivent comporter deux leviers : le premier, c'est de se servir de la logique dominante et de ses structures ; le deuxième, c'est de transformer la logique dominante. Le succès des Verts pour promouvoir la croissance économique via des technologies écologiques d'une part et faire du respect de l'environnement un critère de qualité pour les produits d'autre part montre la nécessité d'une telle démarche simultanée. Pour atteindre des objectifs sociaux, surtout en ce qui concerne l'égalité des sexes, il est nécessaire de créer des interdépendances cohérentes, convaincantes, causales et coercitives entre les objectifs sociaux et les objectifs de maximisation des profits. L'élaboration de politiques tenant compte des spécificités de chaque sexe, en faisant systématiquement appel à l'intégration des questions de genre, permet l'élaboration de structures et de mécanismes qui produisent des effets de causalité entre les objectifs sociaux, écologiques et économiques. Simultanément, il est nécessaire de proclamer explicitement la dimension normative du point de vue des Verts, en faisant de l'égalité des sexes un droit en soi. La durabilité sociale va continuer d'être négligée à l'avenir si elle ne devient pas un critère de qualité et d'efficacité ainsi qu'un argument en soi dans le système de valeurs actuel. Tant que la logique discursive dominante donne la priorité au profit financier et individualisé par rapport aux avantages sociaux, il est indispensable de revendiquer les valeurs sociales comme un droit en soi.

L'égalité des sexes et ses stratégies et instruments, notamment les politiques d'égalité des chances, l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes (Gender Mainstreaming) et l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire (Gender Budgeting), ont toujours abordé les dimensions du Green New Deal qui sont en accord avec les sujets à l'agenda du mouvement des Verts : inégalité, discrimination, justice sociale, répartition du pouvoir et de la richesse, durabilité. L'égalité des sexes est un objectif et un chemin vers cet agenda. Ce n'est que si l'égalité des sexes est systématiquement incorporée dans les cadres discursifs, normatifs et analytiques et dans les listes et questions prioritaires que le Green New Deal pourra déployer pleinement son potentiel, au sens d'un changement de paradigme comme l'entendent les Verts.

Trois aspects essentiels détectés par la perspective de l'égalité des sexes

L'égalité des sexes est mentionnée au début des documents thématiques des Verts, dans les déclarations. Par contre, ce n'est pas un aspect intégré dans les spécifications ni les propositions d'orientation. En conséquence, de nombreuses sections de ces documents font preuve d'une indifférence à l'égard des questions de genre ou d'une discrimination fondée sur le genre, car la pertinence des structures sociales sexospécifiques et leurs effets discriminatoires ou préjudiciables sont négligés ou laissés tels quels. Au lieu d'une indifférence à l'égard des questions de genre, il serait

nécessaire de mettre en œuvre une véritable neutralité sur le plan des sexes, reconnaissant les points de départ et les inégalités sexospécifiques dans le cadre d'une perspective qui rencontre les objectifs des Verts. En outre, le pouvoir épistémologique et l'impact d'une perspective systématique en matière d'égalité des sexes permettraient d'ouvrir les yeux à l'existence d'une large gamme d'options efficaces, viables et centrées sur l'humain. Le Green New Deal des Verts pourrait ainsi exploiter pleinement les contributions possibles et nécessaires aux efforts de transformation visant à changer fondamentalement "les relations entre les personnes, le temps, l'espace et les choses".

Si l'on analyse les documents de base des Verts sur le Green New Deal du point de vue du genre, on se rend compte qu'ils comportent trois lacunes fondamentales qui ne sont pas en accord avec les traditions des Verts ni avec l'ambition que proclame leur vision du monde.

1. Le **concept de durabilité** est restreint à la durabilité environnementale dans les dispositions techniques des politiques, négligeant de ce fait ce qui est nécessaire pour inclure les humains (en particulier les femmes) et les conditions sociales (en particulier des relations équitables entre hommes et femmes) dans le domaine de la durabilité.
2. Le **concept d'économie** colle aux cadres économiques traditionnels, avec des secteurs distincts et indépendants, sans toucher aux structures cognitives qui produisent des distorsions et conduisent à l'absence de prise en compte des questions de genre. Les aspects essentiels à cet égard sont le fait de négliger l'économie des ménages privés et le calcul global du coût des opportunités en fonction d'une conception élargie de la durabilité, qui comprend les contributions et les prix payés par les ménages et où les femmes sont les principaux travailleurs et gestionnaires. Il manque aussi un accent systématique sur les liens étroits entre l'économie publique, l'économie marchande privée et l'économie des ménages privés. En outre, le rôle de l'économie des ménages privés et celui des citoyens – hommes et femmes – en tant qu'agents de changement, pollueurs et acteurs économiques aiguillant la demande via des décisions de consommateurs ainsi qu'en tant qu'agents démocratiques différemment touchés par les questions de durabilité, est insuffisamment pris en compte.
3. Le **rôle de l'Etat**, et notamment du secteur public, comme agent au sein de l'économie et de la société et comme garant potentiel des droits sociaux, des règles de durabilité et de l'égalité des sexes dans tous les domaines, par exemple pour répartir les ressources et faire respecter les droits de l'homme, est également insuffisamment pris en compte.

1. Une conception de la durabilité respectueuse de l'égalité des sexes

Le principal aspect dont il est question dans les sections pratiques des documents des Verts est l'environnement naturel. Ce que devrait être la durabilité et les moyens d'y arriver sont explicités dans une bien moindre mesure lorsqu'il s'agit de considérer les humains comme une main-d'œuvre, ou comme des travailleurs chargés des soins à la personne dans le cadre de l'économie des ménages privés ou encore comme des citoyens ayant une action politique et sociale.

Pour ne donner qu'un exemple des nombreux domaines où il faut explorer la durabilité sous sa dimension humaine et sociale et sous l'angle de l'égalité des sexes, citons la question du temps, qui n'est pas étudiée sur le plan de l'égalité des sexes, malgré la grande pertinence de cette question en matière de genre. Dans le cadre des aspirations du Green New Deal, le temps doit non seulement inclure le temps nécessaire pour assurer la reproduction et la durabilité pour soi-même mais aussi le temps qu'il faut pour prendre soin des autres. Dans les documents des Verts, le temps est principalement mis en évidence par rapport à la vie active rémunérée, du point de vue de quelqu'un qui ne fait

pas partie de l'économie des ménages privés et qui souhaite simplement trouver un équilibre entre vie privée et vie professionnelle, au lieu d'avoir comme impératif de réconcilier son travail et les obligations de sa vie privée. En conséquence, la mise à l'écart structurelle des obligations préexistantes et des engagements immuables se perpétue et il n'est fait aucunement mention de la situation de ceux qui ont des responsabilités dans la sphère privée de l'économie des services à la personne, notamment les hommes et les femmes jouant le rôle masculin/féminin de "mère" en assumant principalement la charge des soins aux personnes. Le déséquilibre entre les pressions pour prendre du temps pour sa famille d'une part et les droits à prendre ce temps d'autre part a une pertinence différente pour les femmes et les hommes en fonction de leur cycle de vie. Ce déséquilibre a des conséquences différenciées selon les sexes en matière de sécurité matérielle et de possibilités d'établir des relations sociales stables au moyen du temps investi auprès des membres de sa famille. La perspective concernant le temps est androcentrique en ce sens qu'elle prend comme point de départ une certaine période de vie chez quelqu'un de soi-disant neutre (mais en fait de sexe masculin puisque cette personne est libérée des obligations de soins non rémunérés aux personnes et n'a aucun désir d'assumer des responsabilités en la matière). Les autres rôles masculins/féminins, les périodes de vie et la réalité des femmes à telle ou telle période sont ainsi négligés.

La durabilité du secteur public est principalement mentionnée en liaison avec la consolidation budgétaire. La fonction étatique consistant à assurer la durabilité, particulièrement en ce qui concerne l'environnement social, et notamment la prévention d'une ségrégation, discrimination et exploitation fondées sur le genre, n'est pas suffisamment prise en compte. Il manque aussi une définition du rôle renouvelé de l'Etat dans le cadre du Green New Deal et la formulation d'exigences vis-à-vis de l'Etat et du secteur public, étant donné que ce sont des acteurs puissants pour réaliser le changement de paradigme en matière de durabilité. L'affaiblissement de l'Etat, qui a une pertinence au niveau des sexes, ne se produit pas uniquement en amoindrissant la durabilité de ses fondements budgétaires. La capacité de l'Etat d'assumer son rôle potentiel, de fonctionner démocratiquement, de faire respecter les valeurs et les droits humains et sociaux, de maintenir un équilibre entre les différents intérêts et d'effectuer des processus d'autocorrection et de réforme a été mise en question, négligée et amoindrie. Ceci a produit un vide qui a été rempli par des normes, des valeurs et des agents ne correspondant pas aux intérêts d'un changement de paradigme écologique. En tant qu'agent actif dans des efforts de transformation en vue de rendre par exemple la société plus écologique, l'Etat doit être traité de façon similaire à l'économie marchande privée. Le rôle de l'Etat, ses obligations, ses responsabilités ainsi que ses droits et ses pouvoirs dans toutes les dimensions de la durabilité doivent être définis au sein d'un Green New Deal. C'est tout à fait vital si l'on veut que le Green New Deal soit au minimum neutre du point de vue de l'égalité des sexes, voire même positif dans le meilleur des cas.

2. Une conception de l'économie respectueuse de l'égalité des sexes

La pierre angulaire d'une conception neutre de l'économie sur le plan des sexes est l'intégration de l'économie des ménages privés et la compréhension de ses apports au niveau de la production de biens et de services, de la protection sociale et du bien-être ainsi que la compréhension de son importance dans la prévention des coûts d'opportunité. Exclure, négliger ou sous-estimer cette économie dominée par les femmes – en avançant l'argument selon lequel l'économie en question n'adhère pas à la logique de l'économie de marché privée et qu'elle a de graves défauts épistémologiques parce qu'elle est considérée comme un domaine féminin – réduit les chances de déterminer efficacement les politiques et a pour conséquence des effets discriminatoires ayant principalement un impact sur les femmes.

Il faut plutôt comprendre l'économie comme un circuit que comme un cycle, à la différence de ce que les économistes ont essayé d'affirmer. Les sciences environnementales et le mouvement écologique ont enseigné les avantages d'une telle

modélisation cognitive distincte. Cette conception nous permettrait de modéliser l'économie sous la forme d'un système complet, interdépendant, englobant les trois secteurs de production de la richesse : l'économie marchande privée, le secteur public et l'économie des ménages privés, où les trois secteurs s'appuient sur les contributions les uns des autres et où aucun changement ne se produit dans l'un des secteurs sans qu'il y ait des répercussions dans les autres. Il faut aussi tenir compte des actifs et de la richesse non-matérielles, en particulier le temps comme monnaie principale d'échange dans l'économie des ménages privés (le temps étant, en outre, un élément comptabilisable). L'idée de richesse doit être élargie pour inclure la richesse matérielle, sociale (par ex. l'égalité des sexes) et écologique ainsi que la richesse que constitue le temps afin d'ouvrir toutes les options cognitives d'élaboration du Green New Deal comme changement de paradigme.

La dimension de l'emploi dans le Green New Deal est définie avec une très grande précision, car les stratégies se concentrent sur certains secteurs et certaines industries. Ces secteurs et industries sont dominés par les hommes au niveau de leurs structures d'emploi. L'éventail étroit des industries considérées laisse de côté le potentiel écologique des autres secteurs, situations d'emploi et industries ainsi que la question de la déségrégation de l'emploi comme condition préalable à l'intégration de la dimension écologique et l'urgence qu'il y a à discuter de la qualité des emplois verts (y compris en matière de genre, notamment les normes masculines hégémoniques se rapportant aux "performances de travail").

3. Une conception de l'Etat et du secteur public respectueuse de l'égalité des sexes

Un secteur public sous contrôle démocratique est considéré comme un élément clé pour garantir le bon fonctionnement des sociétés – et de l'économie – selon des normes élevées de démocratie et de justice sociale. Les approches de type féministe soulignent l'importance du secteur public et de la capacité de l'Etat à œuvrer et à intervenir en faveur de la protection sociale et du développement de la société. Ces approches étudient la répartition des ressources publiques, les changements au niveau des systèmes d'allocations et de fiscalité et les changements d'assiette fiscale du point de vue des redistributions entre le secteur public, l'économie marchande privée et l'économie des ménages privés. L'Etat est l'acteur principal lorsqu'il s'agit de la capacité de redistribuer les revenus, d'instituer des règlements juridiques contre la discrimination et de contrôler les activités des entreprises privées qui endommagent la cohésion sociale. L'Etat intervient aussi dans la répartition du temps et de l'argent au sein de l'économie des ménages privés ainsi qu'entre l'économie des ménages privés et l'économie marchande privée. Il contrôle les normes relatives aux conditions de travail, etc. En raison de la structure sexospécifique de nos sociétés et de son impact sur la répartition des revenus, des biens, du temps et des chances de réussite, tous ces aspects sont d'une importance vitale pour l'égalité des sexes et pour faire de l'Etat un agent central en la matière.

Une autre raison pour laquelle le secteur public est considéré comme un agent majeur de protection sociale et d'équité entre les sexes est sa logique de répartition et de redistribution. Comme le secteur public est orienté en direction du bien public, il répartit les biens, les services et les chances de réussite selon une logique différente de celle de la maximisation des profits ; il est donc capable d'attribuer et de répartir les ressources, les biens et les services d'une façon plus équitable, axée sur certains objectifs et certaines règles sociales. Les concepts de productivité et de profit vont au-delà des aspects monétaires. L'économie marchande privée répartit les biens et les services, les droits et les chances de réussite en fonction de la concurrence, en tenant principalement compte des capacités économiques et en laissant de côté la stratification sociale. La fourniture et la répartition des biens et des services par un secteur public opérationnel sont d'une importance cruciale pour une société qui cherche à réduire la discrimination et les désavantages sociaux tels que l'inégalité entre les sexes. Une répartition équitable

et non commercialisée des opportunités, des chances et des droits est essentielle pour la société. En conséquence, la logique économique non marchande s'appliquant à la répartition des biens publics et des biens d'intérêt social proposés par l'Etat et le secteur public est jugée essentielle et indispensable au développement de la protection sociale d'une nation. Et la logique de l'Etat démocratique est plus efficace en ce qui concerne une redistribution équitable, en particulier au niveau des dimensions de genre.

En outre, le secteur public est le producteur des biens et des services qui sont nécessaires à ses citoyens. Ces biens et services sont considérés comme des biens d'intérêt social et certains d'entre eux sont même des biens publics qui ne peuvent être produits et distribués d'aucune façon à l'aide des mécanismes de marché. Les femmes sont touchées de façon disproportionnée par la pauvreté, les bas revenus, la dépendance matérielle à l'égard des membres masculins de la famille et autres effets de la ségrégation fondée sur l'appartenance sexuelle. Les femmes ainsi que les personnes qui adoptent des rôles de type féminin, tels que le fait d'être principalement chargé du bien-être des enfants et des personnes âgées, doivent s'appuyer sur les produits et les services publics dans le domaine de la sécurité sociale, de la santé, de l'éducation et des dispositions de garde, des transports publics, de l'accès à un environnement sain et aux ressources naturelles, etc. Définir quels sont les biens qui doivent être considérés comme d'intérêt social et ceux qui doivent être considérés comme des biens publics n'est pas simplement une question de définition économique mais aussi une question à caractère extrêmement politique. La commercialisation des biens, même ceux qui étaient précédemment considérés comme des biens publics tels que l'eau propre ou l'air propre², est tout à fait cruciale en matière de genre car les mécanismes d'exclusion sont renforcés. En outre, les biens et les services qui ont été jadis considérés sans ambiguïté comme des biens publics, en particulier dans les anciens pays socialistes – notamment l'éducation et les soins de santé – sont maintenant de nouveau privatisés. En raison des pressions actuelles qui pèsent sur les budgets publics dans le contexte des déficits budgétaires et des politiques fiscales d'austérité, de nombreux pays d'Europe vont réduire leurs services publics ainsi que les secteurs de l'éducation et des soins de santé et vont privatiser la fourniture de biens qui sont d'une importance essentielle pour le fonctionnement d'une démocratie, tels que les services de communication, les transports, la sécurité, et même des besoins de base comme l'approvisionnement en eau.

Les expériences de privatisation et de commercialisation de ces dernières décennies sont loin d'avoir été positives pour le développement de l'égalité des sexes, que ce soit en termes d'impact sur la quantité et la qualité des biens et des services fournis ou en termes de conditions de travail des femmes. La nouvelle vague de privatisation et de commercialisation constitue une menace pour le futur développement de l'Europe en général et pour celui de l'égalité des sexes en Europe en particulier. Le Green New Deal a besoin d'une définition positive proactive du rôle du secteur public et de l'Etat afin que l'Etat assume le rôle et la fonction qui sont indispensables à ce que l'on appelle "l'écologisation" de la société.

² A mesure qu'augmente la pollution de l'air dans les zones densément peuplées, l'accès à des zones où l'air est propre devient une question de zones résidentielles et de capacité économique à pouvoir vivre dans ces zones. En conséquence, le caractère non-exclusif de ce bien public s'est affaibli.

Recommandations

Pour que le Green New Deal des Verts soit plus respectueux de l'égalité des sexes, il faudrait :

- Retravailler le concept de durabilité : la durabilité est orientée vers le système écologique mais elle inclut et considère systématiquement :
 - o les humains comme des fournisseurs de soins à la personne (reproduction sociale) ;
 - o les humains comme main-d'œuvre ;
 - o les citoyens comme des agents politiques ;
 - o l'Etat dans son rôle de garant de la cohésion sociale, de l'équité sociale et de défenseur des valeurs sociales.
- Inclure les compétences en matière de genre et les résultats tenant compte de la question de l'égalité des sexes comme critères de qualité et exigences pour toutes les études commanditées par les Verts.
- Incorporer dans les règlements sur la durabilité les aspects spécifiques suivants :
 - o la main-d'œuvre, en particulier dans l'éducation et le secteur des soins à la personne ;
 - o les relations sociales ;
 - o le capital humain ;
 - o le financement public, afin de soutenir et développer les systèmes sociaux ;
 - o la lutte contre l'érosion du "bon travail" ;
 - o la mise en application des normes sociales et la prévention de toute érosion supplémentaire de ces normes en ce qui concerne le travail féminin typique et au sein des secteurs dominés par les femmes, y compris les secteurs illégaux (migration du personnel de santé, prostitution) ;
 - o la cohésion sociale.
- Mentionner explicitement et intégrer les entités et les aspects suivants dans tous les documents d'orientation :
 - o l'économie des ménages privés (où les femmes sont les principaux travailleurs et gestionnaires) ;
 - o l'économie des services à la personne (avec un fort pourcentage de travailleurs femmes, dans un contexte légal, illégal ou privé) ;
 - o la contribution de l'économie des services à la personne au niveau du bien-être, de la durabilité et de l'intégration des dimensions environnementales, notamment ses antennes et ses fonctions éducatives ;
 - o les citoyens et leurs organisations qui apportent leur contribution et sont des agents qui aident la société à devenir plus écologique, en particulier les femmes et les organisations de femmes ;
 - o les citoyens – hommes et femmes – et leurs organisations (par ex. les organisations de défense des droits des consommateurs) en tant qu'agents économiques ;

- les organisations professionnelles de femmes, les groupes de pression de femmes et les réseaux féminins de production de connaissances ;
- les conclusions des études de femmes et des recherches sur les questions de genre ainsi que les conclusions des recherches et des études témoignant de compétences en matière de genre ;
- les connaissances féministes et l'expérience politique permettant d'intégrer des aspects et des objectifs alternatifs dans les discours, les pratiques et les institutions hégémoniques.

Dans les sections suivantes, nous analyserons en détail les différentes dimensions du Green New Deal des documents thématiques *The industrial dimension of the Green New Deal*, *The employment dimension of the Green New Deal* et *The macro-economic and financial framework of the Green New Deal*.

B.....Commentaires sur la Dimension de l'Emploi dans le Green New Deal

Les commentaires qui suivent portent sur le document intitulé "La Dimension de l'Emploi dans le Green New Deal".

Perspectives d'emploi des hommes et des femmes

On note de fortes attentes à l'égard de la croissance de l'emploi grâce à l'écologisation de l'économie. Deux grandes tendances sont décrites dans ce contexte : l'écologisation des emplois d'une part, ce qui signifie de nouvelles exigences de compétences pour atteindre les normes écologiques, et de nouveaux emplois dans les industries qui conçoivent et produisent les technologies vertes d'autre part. L'évolution des métiers existants en les rendant plus écologiques et la création de nouveaux emplois verts signifient que deux grands processus vont être à l'œuvre sur le marché du travail : il y aura des pertes d'emplois et une dévaluation des compétences qui deviendront démodées en raison des améliorations technologiques, mais il y aura parallèlement des créations d'emplois et une reconnaissance croissante des compétences dans le domaine environnemental. En conséquence, qualification et stages et formation sont des aspects cruciaux de la dimension de l'emploi dans le Green New Deal.

Les industries qui devraient avoir le plus fort potentiel de création d'emplois (Smith, 2011) sont les industries de l'énergie, avec leurs secteurs axés sur l'énergie solaire, l'énergie éolienne et les biocarburants, et les industries de la construction qui travaillent à l'établissement de bâtiments et de machines à haut rendement énergétique. Le secteur du transport, avec les systèmes de transport écologique et les éco-mobiles, ainsi que l'alimentation biologique, l'agriculture et le secteur de la foresterie devraient eux aussi profiter de l'intégration des préoccupations écologiques. Dans les nouveaux Etats membres de l'UE (ceux qui sont devenus membres en 2004 et 2007), la croissance de l'emploi dans le secteur des énergies renouvelables devrait être particulièrement importante.

Toutes ces industries sont dominées par les hommes, ce qui veut dire que le Green New Deal va toucher directement et principalement des hommes et une main-d'œuvre masculine. Les estimations au sujet des métiers ayant un fort potentiel de croissance du nombre d'emplois montrent qu'environ 4/5 de ces emplois font l'objet d'une importante ségrégation entre les sexes, c'est-à-dire que plus de 60% des personnes qui y sont employées sont des hommes.

La situation au sein de ces industries est caractérisée par :

- une importante ségrégation entre les sexes, avec un taux beaucoup plus élevé d'emploi des hommes ;
- la croissance la plus forte du taux d'emploi dans les métiers techniques dominés par les hommes ainsi qu'une croissance moindre dans les métiers de service dominés par les femmes ou à caractère mixte, tels que l'aide socio-psychologique ou l'administration ;
- une forte tendance à accroître la ségrégation entre les sexes.

Ceci est également dû à deux raisons :

- une culture de travail prononcée, dominée par les hommes, et en partie inspirée par des habitudes et une "culture du pionnier" (par ex. dans l'industrie de l'énergie solaire) ;

- une grande flexibilité et des exigences de disponibilité en termes d'horaires de travail et de mobilité régionale, qui favorisent des situations de vie spécifiques et des conditions de travail préalables, plus souvent rencontrées chez les hommes.

Il existe aussi les tendances générales concernant les changements du marché du travail. Ces changements, provoqués par la dérégulation, coïncident avec les structures d'emploi des industries vertes, où la ségrégation entre les sexes est élevée. La polarisation croissante entre :

- les métiers qualifiés et non qualifiés,
- les emplois de qualité élevée et les emplois de qualité médiocre,

sera forte dans les industries vertes. En haut de l'échelle, des emplois seront créés car la recherche et le développement deviennent essentiels, tandis qu'en bas de l'échelle, des emplois peu qualifiés et mal payés, par exemple dans le secteur du recyclage, vont se développer. Les emplois de niveau intermédiaire devraient diminuer, en partie en raison des innovations techniques. Comme les marchés du travail font l'objet d'une ségrégation hiérarchique, une polarisation plus importante aura des effets négatifs sur la situation des femmes dans les industries vertes (Smith 2011).

Les pressions provenant de la concurrence internationale, comme le montre l'exemple du secteur de l'énergie solaire, sont l'une des raisons pour lesquelles on observe des tendances fortement négatives au niveau des conditions de travail, ce qui rend ces industries plus enclines à se développer d'une manière bien éloignée des attentes en matière d'emplois "verts".

La probabilité d'avoir des politiques qui répondent aux objectifs sociaux des Verts, en particulier des politiques d'égalité des sexes, est particulièrement faible dans les secteurs susmentionnés, en raison :

- du manque, voire de l'absence totale de tradition en matière de politiques d'égalité des sexes ;
- des pratiques discriminatoires sur le plan des sexes en ce qui concerne l'engagement, la promotion et les cultures de travail informelles (les données empiriques qui les mettent en évidence comportent des pourcentages plus élevés de femmes ingénieurs au chômage et le pourcentage très élevé de femmes ingénieurs quittant la profession) ;
- de la grande homogénéité des sexes au niveau des postes de décision et de la faible représentation des femmes ;
- du taux peu élevé de syndicalisation.

En outre, les politiques d'égalité des sexes sont confrontées à une situation particulièrement difficile sur le plan discursif, car ce sont principalement les hommes qui sont touchés par les changements écologiques structurels et les pertes d'emploi. La légitimité des politiques d'égalité des sexes pourrait être remise en question dans ce cas. Comme l'impact de la transformation est visible et concret pour les hommes concernés, leurs intérêts en tant que groupe sexué pourraient être jugés plus pertinents que les exigences fondamentales mais "abstraites" en matière d'égalité des sexes et d'égalité des chances se rapportant au groupe de sexe féminin. Ces structures d'argumentation sont réactivées en temps de crise ou de changement, comme on a pu l'observer pendant la crise actuelle et comme il ressort de l'examen des instruments choisis pour sauver de la première vague d'impact de la crise les industries principalement dominées par les hommes.

De façon générale, on peut dire qu'il y a un besoin urgent d'égalité des sexes au sein des secteurs caractérisés par la domination quantitative et qualitative des hommes, en ce qui concerne des aspects immatériels tels que les normes, les habitudes et les

cultures, mais que la mise en œuvre des changements ne sera pas facile. Ceci vaut également pour les mécanismes nécessaires au niveau de la répartition des nouveaux emplois et des perspectives de carrière ainsi que des possibilités de participer à des stages et des formations.

Un autre aspect de la discussion de la dimension de l'emploi dans le document est une discrimination fondée sur le genre qui privilégie les secteurs, les professions et les sphères sociales dominés par les hommes ou auxquels les hommes sont associés. Il n'y a qu'un ensemble spécifique de métiers, choisis parmi une large gamme, qui sont mentionnés comme facteurs contribuant aux changements de paradigme envisagés par le Green New Deal. L'importance des secteurs moins dominés par les hommes est structurellement omise et négligée. La dimension de l'emploi chez les Verts doit systématiquement concerner tous les emplois qui contribuent au Green New Deal, en particulier :

- les emplois qui deviennent écologiques et les nouveaux emplois verts dans des secteurs moins techniques comme le tourisme, la publicité, la santé, la production et la transformation de denrées alimentaires, le commerce de détail, etc. ;
- les emplois qui encouragent l'écologisation des modes de vie de la société, des capacités des consommateurs et des connaissances des citoyens ; ces emplois sont tous des emplois verts (et, dans une moindre mesure, de nouveaux emplois verts) assurant le transfert de connaissances et l'éducation (des consommateurs), une administration et une gestion écologiques, y compris les capacités de faire des achats verts et socialement équitables et de gérer les ressources humaines d'une façon écologique et socialement équitable ;

ainsi que

- de nouveaux emplois verts dans le secteur de la consultance et du conseil écologiques ainsi que de la certification verte pour les entreprises ;
- de nouveaux emplois verts dans le secteur de la consultance et du conseil écologiques ainsi que de la certification verte pour les ménages privés.

La discrimination fondée sur le genre qui privilégie les entreprises manufacturières privées et les sociétés produisant des biens de consommation comme principal employeur laisse aussi de côté les agents non marchands tels que les ménages privés et les organisations publiques et privées qui emploient des personnes, produisent des biens et des services et agissent en tant que consommateurs.

Les emplois verts : de bons emplois ?

Tout ceci montre bien que ce serait un malentendu de croire que les industries vertes sont nées d'un mouvement écologique traduisant les valeurs vertes en structures de travail et conditions d'emploi. Les industries vertes sont des industries privées, axées sur le marché, ayant l'ambition de maximiser leurs profits et de réduire leurs coûts, même si elles sont au service d'objectifs et de perspectives écologiques, justifiés sur le plan éthique. L'évolution actuelle causée par la dérégulation du marché du travail fait pression là aussi sur la main-d'œuvre. En fait, certains éléments suggèrent que le problème est encore pire dans ces industries en raison des fortes pressions de la concurrence internationale.

Tout bien considéré, ceci veut dire que la transformation de ces secteurs, à partir d'un changement global de système économique tel que le comprennent les Verts, est loin d'être simple. Les changements environnementaux ne vont pas automatiquement promouvoir un travail décent, surtout pour les femmes, si les économies de coûts que

permet la production verte ne sont pas réinvesties dans la main-d'œuvre. La question cruciale doit être posée dans l'autre sens : il faut que nous demandions non seulement si le développement écologique va promouvoir un travail décent et de quelle manière, mais aussi comment un travail décent et le développement écologique peuvent être reliés par les instruments du Green New Deal dans le domaine de la politique de l'emploi, et ce dans les conditions actuelles où l'écologisation des conditions de travail continue d'être considérée comme un facteur de coût au lieu d'un investissement.

Le petit nombre de femmes dans les centres décisionnels et les échelons les plus élevés des sociétés est l'indicateur le plus visible de l'existence d'un androcentrisme dans les structures de travail, les normes, les systèmes convictionnels et les cultures de travail, qui excluent les personnes ne se conformant pas aux valeurs et aux comportements que l'on attend d'elles dans le système actuel de production. Non seulement les femmes ou les hommes ayant des responsabilités familiales se retrouvent exclus des opportunités offertes par les secteurs, mais aussi les femmes et les hommes en général qui ont d'autres priorités de vie que la volonté exclusive de travailler et d'avoir un emploi rémunérateur. Non seulement lesdits secteurs font de la discrimination à l'encontre des femmes, mais il y a aussi le problème de l'attrait de ces secteurs pour les femmes et les hommes qui adoptent des modèles de référence moins stéréotypés en matière de genre. L'égalité des sexes peut donc être considérée comme l'un des indicateurs d'un travail décent qui remplit les critères de qualité établis par les Verts dans leur vision du monde.

Si les conditions de travail évoluent de façon à :

1. maintenir durablement les quelques femmes qui travaillent dans ces secteurs,
2. être attrayantes pour les personnes exigeant un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, pour les femmes en général, et surtout pour les hommes ayant des aspirations et des responsabilités au niveau familial et professionnel,
3. offrir également un niveau de vie décent aux femmes qui se trouvent au bas de l'échelle hiérarchique des compétences,

c'est que ces conditions de travail ont été façonnées de façon à ce que non seulement les produits mais aussi les processus de production, y compris les droits des travailleurs, les conditions de travail et la diversité du personnel, fassent globalement l'objet d'une écologisation.

Recommandations

Compte tenu des choix, des menaces et des possibilités proposés par ces secteurs à la main-d'œuvre masculine d'une part et de la culture androcentrique d'autre part, il n'est pas facile de répondre à la question de savoir comment ces secteurs doivent s'ouvrir aux femmes. Les informations détaillées à ce sujet doivent faire l'objet d'une réponse spécifique au contexte : la proportion des hommes par rapport aux femmes, par exemple, dans les licences universitaires d'ingénieurs, varie d'un pays à l'autre. L'héritage du passé dans les pays post-socialistes est susceptible d'avoir le potentiel positif nécessaire pour avoir un impact sur les normes professionnelles en matière de genre et sur la conception des technologies en fonction des sexes. Il serait ainsi plus facile aux filles et aux femmes de choisir des études d'ingénieur, même si l'on a pu observer une réorientation vers des normes et des régimes traditionnels bipolaires en matière de genre dans le cadre des efforts pour retrouver une identité nationale non socialiste.

- Effectuer le suivi de ces secteurs, en mettant notamment en place :
 - o des données ventilées par sexe pour toutes les dimensions statistiques de l'emploi, y compris des informations sur les emplois indépendants,

- les horaires de travail, les salaires et les niveaux de compétence, les hiérarchies ;
- des indicateurs sur le travail décent, qui tiennent compte des interdépendances avec les responsabilités privées (dispositions relatives aux responsabilités familiales, pénalités en cas de maternité, etc.) ;
 - un suivi explicite sur le plan de l'égalité des sexes comme fondement de l'élaboration de politiques d'égalité des sexes en toute connaissance de cause et de pratiques d'intégration des questions de genre, ainsi que le traçage des politiques d'égalité des sexes.
- Mettre en place et renforcer les politiques de lutte contre la discrimination et les politiques d'égalité des chances et en faire un préalable à l'allocation d'argent public et aux achats publics :
- inclure des sessions de tutorat et d'encadrement en matière d'égalité des sexes pour tous les décideurs dans les programmes de sensibilisation aux questions écologiques ;
 - mettre en place et faire respecter des instruments ayant fait leurs preuves en ce qui concerne la prévention de la discrimination ;
 - veiller à l'égalité des chances en matière de stages, de formation et de formation continue sur le terrain au sujet des compétences écologiques, et ce au moyen de quotas coercitifs ;
 - assurer des perspectives de carrière ainsi que des conditions de travail décentes, quel que soit la situation d'emploi (par ex. mi-temps, poste de direction, etc.) ;
 - intégrer l'égalité des sexes et la lutte contre la discrimination dans tous les programmes de formation du Green New Deal.
- Se servir de l'intégration des questions de genre dans la structuration et les programmes pour corriger l'axe androcentrique :
- repenser la liste des professions et des secteurs pertinents pour l'écologisation de la société et de l'économie ;
 - ajouter les employeurs n'appartenant pas au secteur manufacturier, en particulier ceux qui ont un engagement social, afin d'explorer toutes les dimensions de l'emploi ;
 - définir et préciser les orientations relatives aux professions, aux secteurs et aux sphères qui ont été omis ;
 - élaborer une argumentation rigoureuse en matière de participation féminine sous l'angle d'une exigence d'efficacité ;
 - élaborer une position engagée, ayant une bonne visibilité, au sujet de l'égalité des sexes ;
 - faire des compétences et de la sensibilité en matière de genre un critère de qualité dans les recherches et le suivi, qui soit intégré dans toutes les recherches et le suivi de la dimension de l'emploi dans le Green New Deal.
- Moderniser les politiques du travail des Verts :
- assurer à tous un équilibre entre vie professionnelle et vie privée, en ciblant explicitement les hommes (pour établir et offrir diverses cultures

- de travail alternatives, en particulier au niveau des centres décisionnels) ;
- garantir les droits des travailleurs indépendamment du taux de syndicalisation, par exemple par des droits et des normes de travail, un salaire minimum, etc.
- veiller à l'absence de discrimination dans toutes les parties du marché du travail, en particulier celles où le taux de syndicalisation est faible ;
- ne promouvoir des modèles professionnels "atypiques" (travail à mi-temps, travail temporaire, etc.) que s'ils sont sûrs et décents et qu'ils permettent des conditions de travail décentes.
- Moderniser l'éducation et la formation pour activer et conserver le potentiel féminin :
 - cibler les filles pour en faire de futurs ingénieurs ;
 - attirer les filles en mettant au point des programmes d'études complétés par des compétences d'analyse et d'évaluation d'impacts écologiques dans le domaine de la technologie et de l'ingénierie ;
 - renforcer les traditions où il est normal que les femmes soient ingénieurs (lorsque ces traditions sont encore présentes ou peuvent être réactivées, par exemple dans les pays post-socialistes), en les accompagnant d'une réglementation du travail décente ;
 - axer des programmes d'orientation sur les régions où il existe potentiellement une participation élevée des femmes (par ex. des marchés du travail où la ségrégation des sexes est moins marquée dans les industries de l'ingénierie) ;
 - veiller à l'égalité des sexes dans les formations continues sur le terrain ;
 - élaborer des instruments innovants sur le marché du travail pour promouvoir une écologisation globale de l'emploi.

Autres idées :

- Il est nécessaire de renforcer les normes juridiques, car le fait de s'appuyer sur les syndicats ou sur le taux de syndicalisation ne peut constituer qu'une partie minimale de la stratégie, étant donné que le taux de syndicalisation est faible dans les industries concernées.
- Le contrôle financier de la politique industrielle devrait inclure obligatoirement des normes en matière de bon travail et d'égalité des sexes.
- Il faut promouvoir les cellules de réflexion et les structures de travail innovantes, qui associent les compétences techniques aux compétences en matière d'évaluation d'impact, par ex. aussi comme suivi des programmes universitaires féminins.
- Il faut continuer de développer et de renforcer dans tous les domaines liés à la technologie les exigences en matière d'égalité des sexes et le contrôle des fonds du FSE (Fonds Social Européen).
- L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire (Gender Budgeting) doit systématiquement faire partie du contrôle des fonds du FSE, en particulier dans tous les domaines liés à la technologie.

Documentation choisie

Fondation Verte Européenne – GEF (2009) : *A Green New Deal for Europe - Towards green modernisation in the face of crisis*. Green New Deal Series vol. 1. Un rapport de l'Institut de Wuppertal sur le Climat, l'Environnement et l'Energie.

Röhr, Ulrike ; Ruggieri, Deborah (2008) : *Erneuerbare Energien – ein Arbeitsmarkt für Frauen!* Life e.V.

Smith, Mark (2011) : *Analysis Note – Green jobs: a case for gender equality?* EGGE – European Network of Experts on Employment and Gender Equality issues. Fondazione G. Brodolini. Avril 2011. Une note analytique préparée pour la Commission européenne, Direction Générale de l'Emploi, des Affaires Sociales et de l'Egalité des Chances.

C. Commentaires sur la Dimension de la Mobilité dans le Green New Deal

Les commentaires qui suivent portent sur l'une des sections du document sur "La Dimension Industrielle du Green New Deal". Cette section est intitulée "Transformer l'Industrie de l'Europe : Bref aperçu de la situation des Secteurs Industriels, 3^{ème} Partie : Le secteur des transports : vers une mobilité intelligente".³

Diversité des aspects de genre dans les questions de mobilité

La mobilité est un domaine où l'on observe une ségrégation selon les sexes car la participation, les modes de mobilité et les raisons de se déplacer diffèrent selon qu'il s'agit d'hommes ou de femmes et dépendent des rôles sexués assumés dans le cadre de différentes périodes de vie :

- Participation :
 - Dans le secteur des transports, l'emploi se caractérise par une ségrégation extrêmement importante selon les sexes, puisque 90% des opportunités d'emplois sont proposés aux travailleurs masculins (WISE 2011).
 - La mobilité, la planification urbaine et la prise de décisions en la matière sont des secteurs dominés par les hommes.
 - Les compétences en matière de genre en ce qui concerne les recherches, la planification et la prise de décisions sont fortement marginalisées, voire tout à fait absentes.
 - Les instruments concernant la planification et la prise de décisions compétentes en matière de genre (évaluation d'impacts selon les sexes, intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire) sont rarement mis en œuvre/utilisés.
- Modes et motifs de mobilité :
 - On observe une distorsion selon les sexes au niveau de la perception des motifs de mobilité : abolir la distance pour aller travailler est considéré comme la raison principale, bien qu'empiriquement elle ne soit pas aussi pertinente que la notion plus complexe de "mobilité au quotidien". En Allemagne, par exemple, 15% seulement du volume du trafic est lié à des motifs professionnels. Les motifs concernant les soins à la personne, tels que faire des courses et des livraisons, représentent plus de 34%. Si l'on inclut les motifs privés, y compris les déplacements accompagnés, par exemple pour les loisirs, comme le fait de conduire ses enfants à des activités de loisir, la proportion passe à 56%. En conséquence, le trafic associé à la sphère privée non rémunérée de l'économie des services à la personne est d'une bien plus grande pertinence du point de vue empirique dans la vie réelle que le motif par défaut, censé être celui des navettes et des déplacements liés au travail rémunéré. Ceci vaut même pour les évolutions futures⁴.
 - Les motifs de déplacement sont sexospécifiques : les hommes se servent de la voiture pour se rendre au travail et pour des motifs de loisirs, tandis que les femmes utilisent bien plus souvent les transports en commun pour se rendre au travail et se servent de la voiture pour des déplacements accompagnés visant à aller chercher des membres de la famille et pour

³ Je voudrais remercier Bente Knoll (Knoll Szalai - Landscape Planning and Management Consulting, Vienne) pour ses commentaires sur ce chapitre.

⁴ Voir : BMVBS 2007: p.7 : Tabelle 0-3 : *Entwicklung des gesamten Personenverkehrs nach Fahrtzwecken*.

effectuer des tâches s'inscrivant dans l'économie des services à la personne.

- La majorité de la population européenne n'a pas de voiture à sa disposition et les hommes prédominent dans le groupe des détenteurs de voiture : même en Allemagne, "la nation de la voiture", près de deux tiers de tous les détenteurs de voitures sont des hommes. En Europe, plus de 70% de tous les détenteurs de voitures sont de sexe masculin.
- Les différences entre les sexes au niveau de l'utilisation de la voiture sont faibles dans les tranches d'âge jeunes.
- L'utilisation des transports collectifs est dominée par les femmes : 60% des utilisateurs des transports publics en Europe sont de sexe féminin.
- De façon générale, les femmes sont le groupe qui peut potentiellement contribuer le plus à l'augmentation du taux d'utilisation de la voiture à l'avenir. Les seniors, et en particulier les femmes, rattrapent leur retard en matière de possession de voiture (MiD, 2008).
- Les acheteurs de voiture féminins, qui préféraient traditionnellement des voitures écologiques, dotées d'un moteur économe en carburant, s'orientent aujourd'hui vers des voitures plus grosses et plus rapides – un goût à connotations masculines – et "rattrapent" les hommes en termes d'obtention de permis de conduire et de possession de voiture.
- Les hommes jeunes constituent un groupe à haut risque en ce qui concerne les accidents mortels de la circulation.
- Le comportement au volant associé à la masculinité (vitesse, alcool) est une cause importante d'accidents (mortels) de la circulation.

Tableau global de la mobilité

Une perspective équitable en matière de genre dans le domaine de la mobilité et des transports devrait commencer par des hypothèses non androcentriques. Au lieu de se focaliser sur les exigences de mobilité liées à un modèle économique fondé sur le marché libre – un navetteur (de sexe masculin) se déplaçant entre son travail et son domicile et une conception des transports publics se limitant à une alternative et à un substitut de la mobilité individuelle – d'autres concepts de mobilité devraient être dominants. La mobilité devrait être considérée tout autant, sinon plus, comme un mouvement entre plusieurs endroits reliés de façon non linéaire, pour des motifs simultanés et pas uniquement consécutifs, et donc comme une nécessité qui n'est pas réservée aux heures de travail de pointe mais qui s'étend à d'autres moments, au week-end comme aux heures de soirée, et qui inclut aussi les périodes de vie qui ne sont pas axées sur un emploi rémunéré.

Dans le cadre du Green New Deal, les déséquilibres structurels et les partis pris discursifs sont perpétués par une forte focalisation sur l'aviation, les moyennes et longues distances et le mode de transport routier. Ceci marginalise la majorité de la population, qui n'est pas motorisée (voir aussi la GEF, p. 22). La voiture électrique pourrait représenter une avancée importante dans le cadre de la logique du transport individuel, mais elle n'est absolument pas la solution dans un contexte plus large, où seule une minorité sexospécifique dispose d'une voiture. La vidéoconférence fait partie des quelques solutions proposées dans le document pour les moyennes distances, mais elle ne convient qu'à un groupe cible spécifique d'entreprises. Les autres motifs de se déplacer, tels que les nécessités sociales et familiales ou le tourisme, sont mal pris en compte. Là encore, les Verts semblent adopter les discours dominants axés sur le monde économique des moyennes et des grandes entreprises. D'autres parties de l'économie et de la société sont également mal prises en compte, voire pas du tout. Les concepts innovants et les

systèmes de gestion de la mobilité destinés à renforcer les transports publics, à la fois sur le plan financier et environnemental, pour assurer la mobilité en zone rurale et encourager les solutions collectives de mobilité, ne sont pas mentionnés, en dépit de leur forte pertinence pour la majorité de la population, des tendances à l'augmentation de la demande en transports en commun (en particulier dans les tranches d'âge jeunes) et de la nécessité de mettre un terme aux tendances négatives (voir GEF p.21 et seq.) – tous aspects qui sont extrêmement pertinents du point de vue du genre.

En outre, des aspects négatifs de la mobilité tels que la mobilité “forcée” or “exigée” devraient venir compléter le concept de mobilité verte. Les longues distances, les longues périodes de voyage et les absences de son domicile pour se rendre à son travail (parfois mal rémunéré) en sont un exemple. Un cas extrême est la migration principalement féminine, d'Est en Ouest, des personnes travaillant dans l'économie des services à la personne. Ici, la mobilité est imposée par les problèmes sociaux auxquels sont confrontées les femmes et elle génère en même temps de graves problèmes sociaux aux pays d'origine. Mais il faut aussi remettre en question l'exemple d'exigences exagérées de mobilité dans les secteurs à rémunération élevée, souvent dominés par les hommes (par exemple la consultance), qui perpétuent des idéaux d'hypermobilité (la liberté à connotation masculine) et acclament la mobilité illimitée comme symbole d'appartenance à une certaine élite.

La notion de gestion de la mobilité, qui donnerait la priorité à

- **une mobilité au quotidien au lieu d'une mobilité à motif unique,**
- **le recours aux transports en commun et au principe de répartition modale des transports au lieu d'utiliser un mode de transport motorisé individuel,**
- **la décélération comme nouveau paradigme par rapport au temps, au lieu d'une accélération incontestée, et**
- **une mobilité à petite échelle au lieu d'une mobilité long-courrier,**

pourrait servir d'idée directrice au concept de mobilité du Green New Deal.

Recommandations

Les propositions faites dans le document des Verts sont cohérentes avec les ambitions écologiques concernant les défis environnementaux, mais ne sont pas liées aux ambitions des Verts au sujet de l'égalité des sexes et de l'équité sociale. Comme les questions de genre sont d'une grande pertinence dans le domaine de la mobilité mais qu'on ne les retrouve même pas dans les propositions centrées sur l'environnement, le Green New Deal pourrait être condamné à ne pas répondre aux attentes. La discrimination fondée sur le genre, qui se traduit dans le choix des modes de transport, des groupes cibles et des sujets ainsi que dans la fixation des priorités, a des impacts sur la détermination des priorités, le lieu où seront canalisées des ressources comme les capacités intellectuelles et les finances (et quelles ressources) et les éléments qui seront négligés. Il est donc crucial de mettre au point un concept de mobilité qui soit global et écologique et donc équilibré sur le plan des sexes, et qui réponde aux besoins véritables en respectant l'environnement. Les aspects suivants devraient être développés :

- Les cadres discursifs et réglementaires et la prise de décisions :
 - o Concevoir et discuter de la mobilité comme d'un besoin quotidien, d'un droit social et d'une tâche publique et non comme d'un produit de base sur le marché.
 - o Veiller à mettre en place de bonnes conditions, en particulier pour les modes de transport dont on sait qu'ils sont sensibles aux défaillances du marché (chemins de fer, transport par voies d'eau intérieures, voir

Pällmann 2009) et garantir une réglementation cohérente, orientée vers la protection sociale.

- Faire des trajets courts une question fondamentale d'une grande actualité, fondée sur leur pertinence effective et leur rôle dans l'autonomisation des groupes mentionnés par les Verts comme des sujets de préoccupation particulière (population rurale, dispensateurs de soins à la personne, enfants et personnes âgées, entreprises locales).
- Etablir explicitement des distinctions entre les besoins de mobilité en zone urbaine et en zone rurale et mettre au point des concepts différentiels axés sur les besoins effectifs de différents groupes cibles. Inclure des mesures qui traduisent un concept de mobilité moins androcentrique et moins centré sur l'urbain, où la qualité des infrastructures de chemin de fer est par exemple évaluée non seulement en termes de longueur kilométrique mais aussi en termes de densité de réseau (par ex. km/1000km², GEF p. 25).
- Renforcer la coopération entre les organismes publics, les employeurs et les autorités rurales, suburbaines et urbaines (par ex. les responsables des questions d'emploi, de soins de santé et de soins à la personne, d'éducation, etc.) afin de reconnaître les besoins et d'élaborer des systèmes de mobilité.
- Aborder les TIC comme un vecteur de mobilité plus écologique, sans aucun parti pris, en ne les limitant pas à la vidéoconférence. Inclure la mobilité virtuelle dans le concept de mobilité, en particulier au niveau de la mobilité de la population rurale. On observe des tendances démographiques conduisant dans certains domaines à une structure où l'on rencontre une population rurale féminine plus âgée associée à une population rurale masculine plus jeune. En même temps, les infrastructures de service dans les zones faiblement peuplées deviennent problématiques (notamment en ce qui concerne les services médicaux, les achats, les activités culturelles, etc.). En conséquence, la mobilité virtuelle pour les groupes cibles ruraux doit être développée et traitée comme une question ayant une grande pertinence en matière de genre et d'environnement. Alors qu'il est devenu normal de parler de la mobilité globale au moyen des TIC dans le contexte du capital, le concept de mobilité doit être élargi pour englober les TIC, car ces technologies remplissent certaines fonctions de mobilité des corps physiques, qui ont des effets positifs sur le plan écologique et social. L'importance de la construction d'infrastructures pour les TIC est comparable à la construction d'infrastructures pour les téléphones, l'électricité, les égouts ou les chemins de fer à des époques antérieures. Les Etats nations et l'Union européenne ont une responsabilité vitale à l'égard de ce type de nouvelle mobilité, car si l'on s'en tient aux solutions de marché, on aboutit à des zones déconnectées et des groupes exclus de la participation.
- S'attaquer au champ de bataille discursif et idéologique pour réaliser des changements (voir aussi GEF, p. 27, 9) : analyser les méthodes utilisées par les groupes de pression automobiles, qui forment "une symbolique et des comportements en accord avec leurs intérêts" (GEF p. 23) en présentant la voiture comme la clé de l'autonomie, de la liberté et du pouvoir et en construisant des liens émotionnels avec les machines (on peut en voir un exemple actuel dans la socialisation des enfants via des films sur les "voitures vivantes") ; entreprendre "des

efforts éducatifs intenses menés en commun au niveau communautaire comme au niveau européen” (ibid.) en se focalisant sur les groupes cibles féminins, car les femmes détiennent une part croissante de la mobilisation motorisée et les préférences de mobilité des hommes et des femmes sont en train de converger. Se servir des informations obtenues pour promouvoir une image moderne des transports en commun.

- Reconnaître que la question de la planification des transports et de l’urbanisme est fondamentale pour les Verts au niveau de la participation démocratique et garantir la participation des femmes aux processus de planification participatifs.
 - Veiller à la participation des femmes et à la mise en place de stratégies donnant accès à des connaissances qui tiennent compte des questions de genre dans le domaine de la planification et des recherches en matière de transports et d’urbanisme.
 - Intégrer systématiquement les compétences en mobilité, axées sur l’égalité des sexes, dans les processus d’élaboration des politiques et les processus de mise en œuvre en faisant des compétences en matière de genre un critère de qualité des achats au niveau des conseils et de la planification des politiques.
- L’intégration d’une perspective de genre dans le processus budgétaire (Gender Budgeting) :
- Elaborer un système de budgétisation qui permette de calculer de façon intelligible les coûts effectifs des systèmes de circulation actuels, grâce à l’intégration d’une perspective de genre dans le processus budgétaire. Inclure l’approche fondée sur les coûts d’opportunité en comparant les frais – y compris ceux relatifs au temps et à la santé (problèmes de santé, blessures, décès) – avec les frais des concepts de transport alternatifs. Se focaliser également sur la détermination de celui qui paie et des prix qui sont payés (par ex. les problèmes de santé dans des zones où le trafic motorisé individuel est dense).
 - Interdire “le déplacement des ressources à l’intérieur d’un groupe”, causé par le fait de prendre des ressources aux pollueurs tout en leur donnant en même temps des avantages. Ce point est d’une grande pertinence sur le plan de l’égalité des sexes : par ex. lorsqu’on réserve des taxes à certains modes de transport pour entretenir les infrastructures routières pour les voitures. Les revenus de l’Etat provenant de ces sources devraient être liés au développement d’infrastructures de transport alternatives, par ex. les transports en commun, les projets de vélos urbains, etc. qui profitent tout autant aux femmes qu’aux hommes.
 - Faire cesser et empêcher que les ressources continuent de passer des trajets courts aux transports à longue et moyenne distance, en particulier en ce qui concerne les liaisons ferroviaires.
 - Réagir à l’importance vitale des concepts alternatifs de financement des transports en commun à une époque de réduction des subsides d’Etat.
 - Elargir les idées de modernisation des parcs automobiles pour qu’ils incluent explicitement les véhicules destinés au transport collectif et aux transports publics (c’est ainsi que le programme des primes à la casse a été une occasion manquée de moderniser aussi le parc automobile des

organisations et des communautés, par ex. les autobus utilisés pour des projets sociaux, les autobus urbains, voir Kuhl 2010).

- Veiller à ce que les coûts d'internalisation des coûts environnementaux ne se transforment pas en coûts sociaux externalisés (par ex. en abaissant les normes sociales et les normes de sécurité pour les employés et les passagers dans le secteur de l'aviation).

Documentation choisie

BMVBS (2007) : *Prognose der deutschlandweiten Verkehrsverflechtungen 2025. Kurzfassung*. FE-Nr. 96.0857/2005. INTRAPLAN Consult GmbH und Beratergruppe Verkehr + Umwelt GmbH im Auftrag des BMVBS.

EU road freight transport sector (2004) : *EU road freight transport sector: Work and employment conditions*. Eurostat : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/transport/data/main_tables.

Fondation Verte Européenne – GEF (2011) : *A Sustainable Future for Transport [NOW !]*. Green New Deal Series, Vol. 5. Pierre Radanne et. Al.

Knoll, Bente ; Szalai, Elke (2008) : *Frauenwege – Männerwege. Entwicklung von Methoden zur gendersensiblen Mobilitätshebung. Forschungsarbeiten aus dem Verkehrswesen*, Band 175 BMVIT, Avril 2008, Vienne.

Knoll, Bente ; Szalai, Elke (2009) : *VCÖ-Projekt : Gender Gap im Verkehrs- und Mobilitätsbereich, Hintergrundbericht*. Ed.: VCÖ, Vienne. http://www.mobilservice.ch/mobilservice/akten/mobilitaet/news-datenbank.html?&fa_download_generalfolder_file_2417.

Kuhl, Mara : *Wem werden Konjunkturpakete gerecht? Eine budgetorientierte Gender-Analyse der Konjunkturpakete I und II. Reihe "WiSo Diskurs – Expertisen und Dokumentationen zur Wirtschafts- und Sozialpolitik"*, Friedrich-Ebert-Stiftung. Mai 2010. <http://library.fes.de/pdf-files/wiso/07230.pdf>.

Mobilität in Deutschland – MiD (2008) : http://www.mobilitaet-in-deutschland.de/02_MiD2008/index.htm.

Pällmann, Wilhelm (2009) : *Verkehr finanziert Verkehr – 11 Thesen zur Nutzerfinanzierung der Verkehrsinfrastruktur*. Ed.: Friedrich-Ebert-Stiftung, Bonn.

WISE Project – Women Employment in Urban Public Transportation Sector (2011) : <http://www.wise-project.net/pages/index1.html>.

D. Commentaires sur la Dimension Economique dans le Green New Deal

Les commentaires qui suivent portent sur le document intitulé "Le Cadre financier et macro-économique du Green New Deal" (13^{ème} Conseil du PVE à Tallinn, 8-10 octobre 2010, document d'orientation adopté).

Les chaînons manquants de l'économie

En ce qui concerne la dimension économique et industrielle des documents des Verts, ce sont les aspects généraux des instruments économiques qui sont discutés. Certains sont d'une importance vitale pour l'équité et l'égalité des sexes, mais cette importance n'est pas rendue visible. Les économistes féministes ont mis ces aspects en évidence en travaillant avec des concepts économiques qui incluent la notion d'économie des ménages privés et la notion d'économie des services à la personne. L'économie des services à la personne produit des services et des produits qui assurent la reproduction et le développement de la société grâce aux soins, à l'éducation, à la formation, à l'intégration et à l'enseignement. Les activités économiques dans le domaine des soins à la personne sont la condition préalable de toute activité sociale et elles ont lieu dans le secteur de l'économie des ménages privés, où elles ne sont pas rémunérées, et dans le secteur public et le secteur marchand privé où elles sont – la plupart du temps – mal rémunérées. L'économie des services à la personne, avec ses services et ses produits centrés sur l'humain, est dominée par les femmes. Elle n'obéit pas à la logique de l'économie de marché et son souci de maximisation des profits, puisque la proportion d'unités de travail par rapport aux unités de temps ne peut pas être rationalisée/modifiée/réduite substantiellement pour maximiser les profits (par ex. le volume d'informations enseignées par heure par professeur, le nombre de personnes lavées par heure par une infirmière gériatrique). Les soins à la personne sont un travail qui est souvent sous-évalué et sous-payé. L'importance de l'économie des services à la personne pour le bien-être de la société, les coûts d'opportunité qu'elle fait économiser (par ex. au niveau de la prévention de la criminalité, de la désintégration sociale, etc.) et son statut de condition préalable au développement économique (par ex. l'éducation), ne sont pas pris en compte.

Il faut ajouter systématiquement l'économie des ménages privés au concept d'économie, qui n'a été considéré jusqu'à présent que comme la somme du secteur marchand privé et du secteur public. Ce n'est qu'en faisant cela que le tableau complet de la production de richesse économique, écologique et sociale deviendra visible. Les sphères commerciales (secteur marchand privé) et non commerciales (secteur public, secteur des ménages privés) sont étroitement liées et interdépendantes, si bien que tout changement dans l'une, tels que des réductions ou des dépenses supplémentaires, aura des répercussions dans l'autre. Toute dérégulation du secteur marchand se paie dans le secteur non marchand, surtout au niveau de l'économie des ménages privés qui produit des produits et des services sur une base non monétaire, où le temps sert de "monnaie". Pour donner quelques exemples : faire peser les risques d'entreprise sur les travailleurs en réduisant leurs revenus (appauvrissement matériel) aura pour conséquence la nécessité d'augmenter les heures de travail rémunérées. Ceci fait pression sur le budget du temps de travail de la famille (appauvrissement en temps), ce qui pourrait réduire les capacités privées en termes de soins aux personnes et d'investissements éducatifs pour les adultes et les membres dépendants au sein de la famille, tels que les enfants. Autre exemple : la réduction des temps de séjour à l'hôpital, dans le cadre des programmes de réduction des coûts du système public de santé, repose sur l'idée fictive qu'il y aura quelqu'un "à la maison" pour s'occuper de la personne malade. Au cours des dernières décennies, la dérégulation et la libéralisation des emplois rémunérés en vue de dégager

l'économie de marché de ses contraintes ont été payées au prix fort par les budgets publics (par ex. les subventions salariales et l'aide sociale pour prévenir la situation de pauvreté chez les nouveaux pauvres qui travaillent) et par les ménages privés (par ex. des problèmes de santé et les soins qui y sont associés, la réduction des investissements dans une production centrée sur l'humain, qui compense la réduction des dispositions sociales des employeurs).

Les stratégies d'adaptation dans les différents secteurs sont multiples, mais aucune mesure ne peut être prise dans l'un des trois secteurs considérés sans qu'elle ait un effet sur les autres. Pour avoir un tableau complet de la situation, il faut donc inclure les trois secteurs et leurs interactions et se demander pour chacune des mesures : comment les changements dans un domaine vont-ils affecter les autres ? C'est essentiel pour que le secteur de l'économie des ménages privés soit pris en compte et que les coûts et les fardeaux relatifs à ce secteur, où la plupart des gestionnaires et des travailleurs sont des femmes, soient inclus systématiquement dans l'évaluation des politiques.

Le temps s'est avéré être une unité analytique de mesure très performante pour révéler les impacts et les effets au sein des secteurs, parce que la principale monnaie d'échange des ménages privés, c'est le temps. La richesse en temps et la répartition du temps entre travail rémunéré et travail non rémunéré ainsi qu'entre les hommes et les femmes constituent un indicateur nécessaire pour repérer la (re)distribution des bénéfices, des profits et des gains au sein des secteurs et mesurer le bien-être social.

Des indicateurs d'interaction non exclusifs

En ce qui concerne l'indicateur décrit dans le document des Verts sur le cadre financier et macro-économique, le fossé entre le monde social et le monde économique reste intact, même si la composante sociale des "dépenses en matière d'éducation" a été rajoutée. L'exemple en question, qui inclut les coûts environnementaux, c'est-à-dire l'appauvrissement des ressources naturelles et une évaluation monétaire des dégâts de la pollution mondiale, montre qu'il est possible de construire de meilleurs indicateurs. La richesse sociale doit être incorporée de la même manière que la richesse écologique et sa consommation doit être intégrée. Si les aspects sociaux ne sont comptabilisés que dans un indicateur supplémentaire, distinct du nouvel indicateur qui remplace le PNB, ces coûts demeureront externalisés et les interdépendances existant dans le monde réel ne seront pas représentées dans cet indicateur.

En outre, le paradigme de dérégulation montre que les excellentes performances de l'économie marchande privée pourraient avoir comme équivalent la liberté et la sécurité du secteur de l'économie des ménages privés ainsi que la diminution de la stabilité et de la capacité de l'Etat à intervenir en fonction d'une base solide de revenus. De bons indicateurs traduisent aussi les équilibres entre les secteurs qui sont nécessaires au bien-être des humains et de la nature. Les apports des secteurs non marchands à la richesse d'une nation – en particulier ceux de l'économie des ménages privés, qui ont été exclus jusqu'à présent de toutes les formes de mesure des performances – doivent donc être systématiquement intégrés dans les systèmes d'indicateurs. Pour illustrer ce point, examinons cet exemple :

L'une des possibilités pour mesurer la contribution à la richesse nationale serait de calculer les profits en employant une approche basée sur les coûts d'opportunité, qui sert aussi à mesurer les profits de la sécurité sociale et des investissements sociaux. Les montants qu'il faudrait payer si les ménages privés ne pouvaient pas effectuer les tâches de nourrir, nettoyer, laver, éduquer, transmettre des compétences culturelles et fournir des soins, pourraient être calculés en termes de coûts : coûts de santé et de contrôle des épidémies, coûts d'alphabétisation, de sécurité intérieure, de programmes sociaux, etc. L'investissement social de l'économie des ménages privés et ses performances deviennent évidents lorsqu'on examine la situation des pays où l'on

rencontre de piètres conditions de production privée ou publique de bien-être. Ce sont les humains – très souvent, les femmes – qui paient le prix des mauvaises conditions créées par une éducation médiocre et des taux élevés d’analphabétisme chez les femmes, un environnement pollué et le manque d’eau propre. Si l’Etat est faible ou qu’il est exclusivement orienté vers la satisfaction des besoins et des intérêts de ceux qui sont en mesure de jouer un rôle actif dans l’économie de marché, à savoir les riches sur le plan économique, ce sont les ménages pauvres – parmi lesquels ceux qui ont à leur tête une femme – qui en paient le prix.

Telles sont les conditions structurelles préalables pour élaborer un système d’indicateurs macro-économiques qui tiennent compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes. Hormis la nécessité d’intégrer les aspects sociaux et de refléter toutes les dimensions économiques, certains aspects sont également pertinents sur le plan du contenu. Une exigence essentielle si l’on veut avoir un tableau complet de la richesse consiste à tenir systématiquement compte de toutes les sources de production de richesse, en incluant aussi le facteur de consommation de richesse, par exemple sous la forme de coûts environnementaux. La critique du PNB indique tout à fait correctement que l’on ne peut pas mesurer les performances et la richesse d’une nation en s’appuyant uniquement sur des indicateurs matériels et monétaires. Un système d’indicateurs dans le cadre du Green New Deal doit inclure l’égalité des sexes en particulier, et le bien-être social en général, comme composantes critiques d’un nouveau système économique. Ces aspects sont les ressources qui contribuent à la croissance économique ainsi que les “prix” payés pour obtenir cette croissance économique. Il faut non seulement inclure comme coûts dans les nouveaux calculs la consommation environnementale mais aussi les opportunités et les chances de réussite humaine. De même que la consommation de ressources naturelles est parvenue à entrer dans les nouveaux indicateurs, il faut aussi inclure les apports considérés comme allant de soi ou sous-évalués, parce qu’ils sont produits conformément à des rôles féminins, ainsi que les prix que paient les humains (quand on les prive de chances de réussite) pour qu’ils fassent partie intégrante d’un système d’indicateurs axé sur la soutenabilité.

D’une part, les éléments qui sapent par exemple l’inégalité entre les sexes et le bien-être social et qui produisent les coûts (sociaux) payés par les individus, la société et l’environnement naturel, doivent être intégrés sous la forme de coûts dans un PNB alternatif. Il faut qu’un mécanisme technique d’internalisation de ces coûts soit mis en place. Des mesures doivent être prises pour empêcher que ces éléments ne soient comptabilisés que s’ils sont monétisés, parce que les Etats, les organisations caritatives et les sociétés assument des responsabilités sociales et se servent de l’argent pour atténuer les effets. Les indicateurs doivent comprendre les coûts immatériels payés par les humains (par exemple, en termes de chances de réussite, de santé ou d’exposition à la violence), en reconnaissant les femmes en tant que groupe social. Le fait d’envisager les coûts pour les femmes en tant que groupe social impliquerait de faire particulièrement attention aux groupes vulnérables où les femmes sont sur-représentées, notamment les groupes menacés par certaines formes de violence, les groupes dans les emplois mal rémunérés et dans les emplois aux normes sociales peu élevées dans le secteur informel, et les groupes qui dépendent fortement des services et des produits du secteur public.

D’autre part, la production qui contribue au bien-être des humains, des sociétés et du monde naturel doit être ajoutée et soigneusement comptabilisée. Ceci veut dire qu’il faut inclure les contributions non marchandes à la richesse, en particulier à la richesse sociale, grâce à la production de biens et de services centrés sur l’humain au moyen d’un travail familial non rémunéré (sphère privée de l’économie des services à la personne).

Développer les indicateurs économiques globaux existants

Il existe des exemples sur la manière d'établir des calculs du Produit National Brut dans une perspective non androcentrique et sur la manière d'y inclure des aspects pertinents en matière de genre. Par exemple, dans ces mesures, le travail non rémunéré de services aux personnes dans les foyers privés et sa composition sur le plan des sexes sont mesurés en unités de temps et incorporés dans les calculs du PNB (voir Schaffer/Stahmer, 2006, pour l'Allemagne). Il est également possible d'établir des indicateurs d'égalité des sexes pour les trois secteurs – économie marchande privée, secteur public et économie des ménages privés – et de démontrer les interactions entre l'égalité des sexes et le développement économique, social et écologique. C'est ce qui apparaît dans les indicateurs mis au point par les Nations Unies et l'OCDE ou, au sein de l'UE, pour le suivi de la Plate-forme d'action de Beijing.

Certains d'entre eux illustrent bien comment des notions même immatérielles comme les normes et la discrimination fondées sur le genre peuvent être globalement affichées sous forme numérique (voir, par exemple, la Base de données EID de l'OCDE ("Egalité Homme-Femme, Institutions et Développement"), 2006, et son Indice SIGI (Indice "Institutions Sociales et Egalité homme-femme"). Des approches venues du monde scientifique telles que la Diefenbacher/Zieschank (2010) montrent comment choisir les indicateurs, comment calculer aussi les prix, les coûts et les avantages sociaux et comment inclure le travail non rémunéré et la production des ménages. Toutefois, il est fréquent que même ces indicateurs ne soient pas différenciés en fonction du sexe.

Ce n'est que si le bien-être produit par le secteur marchand privé, le secteur public et le secteur des ménages privés est mesuré sans faire de discrimination de genre (androcentrisme) et s'il inclut avec précision la contribution massive (des femmes dans) l'économie des ménages privés et ce n'est que si les prix sociaux, venant s'ajouter aux prix environnementaux, sont également intégrés dans un nouvel indicateur, qu'il y aura une mesure fiable de la progression de la société, et notamment de l'économie, qui respecte les exigences du Green New Deal des Verts.

Intégrer la perspective de genre dans le processus budgétaire

Comme il est indiqué dans le document, la crise actuelle sur les marchés financiers, dans les dépenses publiques, au niveau de l'épargne privée et des investissements montre clairement qu'il est nécessaire de réglementer de nouveau les objectifs et les instruments macro-économiques. Il faut aussi tenir compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes pour que les approches employées pour résoudre les problèmes réussissent à atteindre les objectifs globaux du Green New Deal. Une politique d'austérité qui réduit les dépenses publiques sans penser à l'impact de ces compressions sur le futur développement de l'économie et de la société, sans se focaliser explicitement sur les résultats différenciés par sexe et sans prêter une attention particulière aux groupes vulnérables de citoyens où prédominent les femmes, augmentera les risques sociaux et écologiques sans offrir de nouvelles opportunités. D'importants acteurs économiques dont le potentiel de contribution à la protection sociale et à la cohésion sociale sera réduit vont se retrouver à la traîne. Comme il a déjà été souligné, la production de biens collectifs et de biens d'intérêt social, la fourniture d'éducation, de prestations maladie et d'avantages sociaux, d'énergie, d'eau et de transport, de logement et de communication ainsi que la mise en place d'une bonne gouvernance à partir de règles démocratiques, etc. par les trois secteurs de l'économie (entreprises privées, secteur public, ménages privés) sont d'une égale importance pour l'avenir de l'Europe. Les réductions des budgets publics dans le cadre de la crise ainsi que la tendance à réduire la base de revenus de l'Etat au profit du marché libre des entreprises privées et à censurer libérer les capacités de solides acteurs économiques dans le secteur marchand privé, ont déjà eu des impacts négatifs sur l'équilibre social et sur la protection sociale. Comme ces réductions se rapportent à

de puissants groupes d'intérêt, dans la plupart desquels les hommes prédominent et qui représentent des groupes où prédominent également les hommes, lesdites réductions reflètent rarement les intérêts de la majorité des citoyens et certainement pas ceux de la majorité des femmes.

L'analyse de l'intégration de la perspective de genre dans le processus budgétaire, comme instrument d'intégration des préoccupations d'égalité des sexes dans la politique fiscale, contribuerait à améliorer la situation. Cette intégration de la perspective de genre dans le processus budgétaire aide à comprendre quels sont les groupes liés à certaines politiques et affectés par elles. Cet outil analytique pourrait montrer le montant de la contribution effective de certains groupes sociaux (par ex. les personnes riches et les sociétés), en fonction de leur pouvoir économique et de leurs capacités de performances, au bien-être social et au développement de la société. Il est également en mesure de détecter les effets des taxes sur certains groupes sociaux. L'intégration de la perspective de genre dans le processus budgétaire montrerait que la réduction des transports en commun pourrait toucher certains groupes de femmes et d'enfants davantage que les hommes, que l'allocation au secteur éducatif de l'argent des contribuables a un impact positif sur la progression de l'égalité des sexes, que les subventions versées à la production d'énergie fossile allient un impact écologique négatif à un impact négatif en matière de genre et d'innovation verte – y compris la dimension sociale de l'innovation verte. Pour changer les politiques budgétaires, selon le Green New Deal, il est nécessaire d'examiner les subventions et les réductions fiscales du point de vue de leurs effets, et notamment leurs répercussions sur les trois secteurs et sur l'égalité des sexes. En outre, la valeur sociale ajoutée par les sociétés et les branches économiques promues doit être comparée à d'éventuelles formes alternatives de dépenses "vertes" à l'aide d'une approche fondée sur les coûts d'opportunité. Utilisée avec ces données, la logique du Green New Deal viendrait neutraliser l'argument selon lequel il n'existe pas d'alternative. L'intégration de la perspective de genre dans le processus budgétaire est un instrument puissant pour ouvrir le débat sur les objectifs et les effets implicites et explicites des politiques fiscales et sur l'identité de ceux qui sont effectivement favorisés par les politiques et par les structures de revenus et de dépenses.

Les compétences nécessaires pour intégrer la perspective de genre dans le processus budgétaire existent dans le monde entier et aussi en Europe, comme le montre la présence au niveau local et national de groupes spécialisés dans ce type d'intégration. Au sein du Réseau européen d'Intégration d'une Perspective de Genre dans le Processus budgétaire (<http://www.infopolis.es/web/GenderBudgets/egbn.html>), les experts travaillent en réseau et se tiennent mutuellement au courant au sujet des méthodes, des initiatives et des résultats.

Des cadres normatifs démocratiques et équilibrés entre hommes et femmes

La structure des documents des Verts continue de suivre les lignes traditionnelles de conceptualisation des problèmes et de ce qui est considéré comme pertinent et connexe. La question essentielle de la démocratie pour les Verts n'est pas directement liée à l'économie, même si la crise a posé cette question fondamentale. Les perspectives de genre peuvent mettre en évidence l'utilité d'établir des corrélations entre les intérêts économiques et les intérêts (sociaux et environnementaux) des Verts et de relier les freins et contrepoids de nature économique et de nature démocratique en employant explicitement le levier de l'égalité des sexes. L'idée selon laquelle l'économie doit être au service du bien-être de la population et non pas le contraire fait souvent l'objet de discussions et trouve sa limite dans le pouvoir d'intervenir dans les stratégies de maximisation des profits des entreprises privées. Dans ce cas, le renforcement de la démocratie, et notamment l'indépendance de ses organes étatiques et démocratiques représentatifs, est d'une importance cruciale pour assurer la capacité politique d'intervenir. Sous l'influence du marché, les forces et les acteurs qui aboutissent à des résultats

socialement inacceptables ainsi que le refus et l'incapacité du marché libre à corriger les pratiques discriminatoires doivent être solutionnés en incorporant ces aspects dans une stratégie économique renforcée par les valeurs démocratiques. C'est la capacité des forces démocratiques à contrôler et à agir en fonction de leurs propres ressources et connaissances qui fournit les freins et les contrepoids nécessaires au sein du nouveau rapport de force actuel, où le pouvoir économique est d'importance égale au pouvoir et à l'influence politiques. Comme les femmes et leurs préoccupations sont sous-représentées dans les centres décisionnels de l'économie tout en portant une grande partie du fardeau des résultats inacceptables, le renforcement de la démocratie comme étape systématique de restructuration de l'économie est un aspect qui manque dans le document sur la dimension économique du Green New Deal. Le rôle de l'économie, de l'Etat et de la société doit être redéfini afin que l'économie occupe sa juste place à l'intérieur du cadre économique du Green New Deal.

Alors que l'on est dans un processus d'évolution des notions sur les relations entre l'économie, la société et l'Etat, il faut discuter du rôle de la politique de l'Etat pour réaliser l'égalité, étant donné qu'aucun des objectifs du Green New Deal pour arriver à une économie durable et centrée sur l'humain ne seront effectivement atteints sans égalité entre les femmes et les hommes. Les voix des femmes ne sont pas souvent intégrées dans les stratégies et les organismes macro-économiques, si bien qu'un changement de perception du rôle de ces institutions et de leurs objectifs entraînerait des règles de quota pour les organismes publics et les sociétés, que ce soit au niveau des Etats membres ou de l'UE. L'établissement d'une règle obligatoire au sujet d'une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les politiques, en particulier dans les domaines de la macro-économie (politique monétaire, politique fiscale, politique industrielle), garantirait l'élaboration des données, des informations et des concepts nécessaires.

L'approche coordonnée visant un rééquilibrage macro-économique est l'un des domaines qui pourraient clairement bénéficier de cette situation si les indicateurs proposés au tableau de bord, tenant compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes et reflétant les dimensions sociales, ne se limitaient pas à inclure les taux d'emploi ou les coûts unitaires de main-d'œuvre, sans aucune référence aux questions de genre. Une fois que les données auront été "ventilées par sexe", de nouveaux éléments du développement économique vont apparaître. Dans les pays où le secteur public est bien organisé et où les femmes y ont des emplois en toute régularité, les coûts unitaires de main-d'œuvre pourraient être plus élevés que dans les pays où il n'existe pas de réglementation salariale ; toutefois, dans ces derniers, il est possible qu'un grand nombre de femmes soient employées avec des salaires inférieurs aux normes de pauvreté. Dans les pays dont les performances sont meilleures, même en temps de crise, comme par exemple les pays du nord de l'Europe, la France ou même les Pays-Bas et l'Allemagne, on verra que davantage de femmes sont sur le marché du travail que dans les pays confrontés à de graves problèmes économiques comme la Grèce, l'Espagne, l'Irlande ou l'Italie. La ventilation des performances économiques à l'aide de données sexospécifiques pourrait aboutir à d'autres recommandations que lorsqu'on utilise des données qui ne tiennent pas compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes.

L'inégalité des sexes en matière de revenus et d'actifs d'une part et d'endettement privé d'autre part constitue un élément majeur de la crise actuelle. De solides indices portent à croire que la crise touche différemment les femmes et les hommes, non seulement en termes d'impact mais aussi en termes de temps : les femmes sont durement frappées par la seconde vague d'effets, principalement en raison de la compression des dépenses publiques. Toutefois, ce n'est pas seulement en termes matériels que la notion de genre est pertinente pour comprendre la crise. Les valeurs hégémoniques des économies qui provoquent la crise sont la prise de risques, les orientations à court terme, la maximisation égoïste des profits et l'utilisation des humains et de leur gagne-pain comme facteurs de

production et de profit. L'élaboration d'un nouveau concept de bien-être économique et social nécessite de se réappropriier des valeurs dites "féminines" telles que le bon sens, la pondération et le degré de tolérance au risque, la durabilité et la responsabilité sociale, par opposition à un idéal hégémonique faussé de la masculinité, caractérisé en apparence par une certaine vitalité et célébré dans certaines sphères économiques. Jusqu'à présent, cette orientation normative a payé au sein des structures économiques en place. L'économie du Green New Deal doit institutionnaliser les orientations et les valeurs sociales associées à la féminité pour changer les règles de production et de distribution du profit et de la croissance.

L'Etat et le secteur public comme fournisseurs potentiels de "bon travail"

Un autre aspect est intéressant dans le cadre de l'évaluation des différents instruments de politique économique : du point de vue de l'emploi, le secteur public en général et la sphère publique de l'économie des services à la personne, notamment les écoles, les soins de santé et les soins des personnes âgées, constituent des employeurs importants pour les femmes. Les conditions de travail dans ces secteurs donnent généralement davantage de possibilités à ceux qui assurent les soins pour concilier leur emploi avec le temps nécessaire au travail privé. Le secteur public est donc d'une réelle importance comme employeur, de même que sa capacité à s'occuper du bien-être de ses citoyens.

La tendance à l'érosion de l'Etat comme employeur est liée à l'érosion continue de sa base de revenus. La capacité d'intervention des Etats est compromise par l'érosion de leurs revenus. On prévoit que la seconde vague d'effets de la crise frappera les femmes particulièrement durement. La nécessité de la compression des dépenses et la mise en œuvre rigide de cette compression vont réduire le secteur public et ses importantes fonctions (voir partie A). Il existe un danger très réel, celui de voir les plans de relance économique mais aussi les compressions budgétaires faire preuve de discrimination à l'égard des secteurs qui emploient des femmes, réduire les opportunités d'emploi des femmes, amenuiser la protection sociale dans les métiers dominés par les femmes et placer de nouveaux fardeaux sur les personnes qui travaillent sans rémunération au sein de la famille dans le cadre de l'économie des ménages privés.

Le rôle de l'Etat comme acteur économique, avec sa forte pertinence pour une main-d'œuvre féminine, doit être abordé explicitement.

L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes comme instrument d'égalité des sexes dans l'économie

Le cadre de la politique économique et sociale de l'Union européenne nécessite une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes pour détecter et prévenir une plus grande inégalité entre les sexes dans l'économie et la poursuite de répartitions inéquitables des risques, des fardeaux causés par les effets de la crise, des profits et des pertes. L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes (Gender Mainstreaming) est destinée à veiller systématiquement à l'égalité des sexes dans les structures et les processus. Cette approche, proclamée il y a plus de 15 ans à la Conférence de Beijing, a été adoptée par l'UE comme principe directeur sans jamais être traduite sous la forme d'une politique économique. Bien que certains progrès aient été réalisés au début des années 2000, ces tentatives elles-mêmes ont disparu de documents récents tels que la Stratégie "Europe 2020". Il en va de même des relations économiques avec les pays en développement ; plus que jamais, toutes les expériences acquises et signalées par des organismes internationaux tels que les Nations Unies ou même le FMI et la Banque Mondiale, au sujet de la nécessité d'inclure une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, sont laissées pour compte.

Le concept de Green New Deal doit mettre en œuvre l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes comme principe fondamental pour assurer la qualité élevée des stratégies économiques.

Recommandations

- Un nouveau cadre économique doit inclure l'économie des ménages privés comme partie conceptuelle de l'économie, par exemple en évaluant systématiquement ses apports, ses investissements et les coûts d'opportunité qui sont économisés en matière de protection sociale ainsi que les impacts qu'ont sur elle les politiques économiques dans d'autres secteurs.
- L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire doit être la norme au niveau de la gouvernance économique.
- Il faut mettre en place des budgets répondant aux besoins spécifiques des femmes et des hommes, intégrer une perspective de genre dans le processus budgétaire et procéder à un suivi régulier des politiques économiques et fiscales :
 - o effectuer des recherches sur les processus budgétaires, y compris sur les revenus et les dépenses ;
 - o veiller à ce que les fonds de l'UE augmentent activement l'égalité des sexes ;
 - o associer les subventions et les réductions fiscales à des normes minimales en matière de travail, de revenus et de déségrégation selon les sexes (horizontale, verticale).
- "La redéfinition des objectifs de la politique économique" en élaborant de nouveaux outils et de nouveaux "indicateurs pour orienter et évaluer les politiques" *devrait systématiquement inclure une perspective d'égalité des sexes (approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les autres), en étant particulièrement attentif à l'économie des services à la personne et à l'économie des ménages privés.*
- "Eurostat devrait étendre la collecte de données à l'appui des indicateurs alternatifs", *sans faire de discrimination fondée sur le genre (par ex. en incluant l'économie des ménages privés), "tant au niveau national que sous-national et publier un tableau de bord" intégrant "à la fois les indicateurs économiques traditionnels et les indicateurs alternatifs".* (Citations tirées du Green New Deal. Rapport d'activité 2010 du Groupe de travail, ajouts en italiques).
- Eurostat devrait soutenir l'élaboration d'indicateurs alternatifs, notamment des données différenciées selon le sexe en matière de travail non rémunéré, d'allocation de temps, de santé et de protection sociale en vue de l'établissement d'un nouveau système d'indicateurs permettant de mesurer la richesse de l'Europe.
- Il faut redéfinir le rôle du secteur public ; déplacer l'accent mis sur le concept néolibéral pour le placer sur le rôle positif du secteur public comme acteur majeur contribuant à la richesse et aux revenus et comme acteur central assurant l'égalité des chances et l'accès des citoyens à l'éducation, à la communication, à la santé, à de meilleurs aliments, etc.
- Le statut de l'économie des services à la personne doit être renforcé en fonction de son apport au système de protection sociale (économie des services à la personne, secteur public) :
 - o en rendant cet apport visible lorsqu'on parle de l'économie et que l'on mesure ses performances ;
 - o en employant des instruments du marché du travail qui sont spécifiques aux secteurs considérés (par ex. le salaire minimum) et en mettant en œuvre la politique sociale (pour l'apport non rémunéré de l'économie

des services à la personne) et les normes sociales (y compris les droits des travailleurs migrants dans l'économie des services à la personne).

- La valeur des secteurs qui ne contribuent guère à la protection sociale doit être réévaluée :
 - o en imposant un plafond aux salaires et au paiement de bonus dans les secteurs qui ne produisent qu'une valeur ajoutée virtuelle ou des coûts de protection sociale ;
 - o en imposant un plafond aux salaires de toutes les sociétés subventionnées par des avantages fiscaux et une aide financière ;
 - o en taxant sans exception le paiement de bonus ;
 - o en imposant un plancher minimum aux salaires pour prévenir la pauvreté de ceux qui travaillent et pour contribuer à un budget étatique équilibré.
- Il faut restructurer l'équilibre des pouvoirs des actionnaires et des différentes parties prenantes en demandant des comptes aux actionnaires au sujet des coûts et des avantages sociaux (mesurés en tenant compte des besoins spécifiques des deux sexes) et pas uniquement au sujet des gains et des pertes financières. Sauvegarder les intérêts des parties prenantes au moyen de règlements intégrant la participation des femmes.
- Il faut accroître la voix des femmes dans tous les domaines des politiques macroéconomiques au moyen de règlements fiables sur les quotas dans les banques centrales nationales et la BCE.
- Il faut aussi veiller à se servir des connaissances économiques tenant compte des différences de genre (recherches économiques féministes) dans les organismes macroéconomiques au moyen de politiques de nomination et de normes de qualité.
- Il faut inclure les compétences en matière de genre et les résultats tenant compte de la question de l'égalité des sexes comme critères de qualité pour toutes les études économiques commanditées par les Verts.
- Il faut veiller à l'intégration de la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les recommandations d'ECOFIN.
- Il faut également veiller à l'intégration de la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les stratégies de l'UE telles qu'Europe 2020.
- Enfin, il faut renforcer "l'éducation à l'économie" auprès des citoyens et de leurs organisations, en veillant à la participation des femmes.

Documentation choisie

Conseil de l'Union européenne (2009) : *Indicators Adopted at EU Level for the follow up of the Beijing Platform for action*. <http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=3682&langId=en>.

Diefenbacher, Hans ; Zieschank, Roland (2010) : *Measuring Welfare in Germany, A suggestion for a new welfare index*. <http://www.umweltdaten.de/publikationen/fpdf-l/3903.pdf>.

Green New Deal Working Group: Activity Report 2010. <http://greens-efa-service.org/gnd2010/#0>.

OCDE (2006) : *Measuring Gender (In) Equality: Introducing the Gender, Institutions and Development Data Base (GID)*, Centre de Développement de l'OCDE, document

de travail n°247. Auteurs J.P. Jütting, Chr. Morrisson, J. Dayton-Johnson, D. Drechsler. Paris, 2006. <http://www.oecd.org/dataoecd/17/49/36228820.pdf>.

Rittich, Kerry (2010) : *Families on the edge: Governing home and work in a globalized economy*. 88 North Carolina Law Review 101, p. 1527-1558.

Ruggieri, Deborah (2010) : *The gender aspects of the financial and economic crisis*. Fondation Verte Européenne (ed.).

Schaffer, Axel, Stahmer, Carsten (2006): *Erweitertes Gender-BIP – Eine geschlechtsspezifische Analyse des traditionellen Bruttoinlandsproduktes und der Haushaltsproduktion in Deutschland*, in: Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik, Band 226/3: 308 – 328.

Stotsky, Janet (2006) : *Gender and Its Relevance to Macroeconomic Policy*, Document de travail du FMI 6/233.

WIDE – Women in Development Europe, ed. (2010) : *Kassasturz. Finanzkrise und Entwicklung aus feministischer Perspektive. WIDE-Positionspapier zur globalen sozialen, ökonomischen und ökologischen Krise*. Vienne.

E. Commentaires sur la Dimension Industrielle dans le Green New Deal

Les commentaires qui suivent portent sur le document intitulé “La Dimension Industrielle du Green New Deal”.

Dans ce document, les principales industries mentionnées sont le secteur de l'énergie, le secteur de la construction, le secteur des transports, l'industrie manufacturière et l'industrie chimique.

Lorsqu'on étudie ce sujet du point de vue de la main-d'œuvre, il apparaît clairement que ce sous-ensemble d'industries témoigne d'une discrimination fondée sur le genre, car il résulte du choix androcentrique de secteurs dominés par les hommes. Les secteurs de l'énergie, de la construction et des transports, en particulier, font l'objet d'une forte ségrégation selon les sexes. Mais même si l'on examine les différents secteurs de l'industrie dans une perspective plus générale, il est frappant de constater que seules les industries manufacturières ont été choisies pour positionner le levier de l'écologisation du développement. Le potentiel des autres secteurs pour rendre l'économie plus écologique n'est pas exploité dans ce document dans le contexte de la politique industrielle : ceci s'applique aux secteurs de l'agriculture, de la pêche et de la foresterie et plus encore au secteur des services. La pertinence de la production de connaissances comme condition préalable pour les industries n'est abordée que lorsqu'on mentionne par exemple les transferts de connaissances, l'éducation et la formation.

Des concepts traditionnels à la base d'une discrimination fondée sur le genre

Les raisons du choix de ce sous-ensemble spécifique d'industries dans le document pourraient se décliner dans trois directions :

1. le principe du pollueur payeur ;
2. le fait que certaines industries soient conçues comme des développeurs et des producteurs de produits verts ;
3. les traditions et la persistance d'un conservatisme structurel dans les politiques économiques, en particulier en ce qui concerne les politiques industrielles, souvent liées aux subsides publics.

Comme il est expliqué dans les remarques sur la dimension de l'économie et de l'emploi dans le Green New Deal, ce choix témoigne d'une forte discrimination androcentrique, qui ferme les yeux sur d'autres potentiels et d'autres agents d'importance cruciale pour le Green New Deal. On pourrait donc revoir les raisons implicites de ce choix en remettant en question les suppositions, ce qui conduirait à une perspective plus neutre du point de vue du genre.

Le principe du pollueur payeur et les concepts traditionnels de “l'industrie”

Les industries explicitement mentionnées dans le document (secteur de l'énergie, secteur de la construction, secteur des transports, secteur manufacturier et industries chimiques) sont considérées comme de gros pollueurs de l'environnement et elles sont donc, selon le “principe du pollueur payeur”, les agents tout désignés d'un changement écologique. Certaines industries, comme il a été clarifié pour l'industrie chimique, constituent l'élément clé d'une production verte. Si l'on se focalise sur le volume de pollution des acteurs individuels, il est parfaitement logique que l'industrie manufacturière soit interpellée. Néanmoins, d'autres secteurs pourraient être eux aussi d'importants pollueurs, même si leurs contributions sont moindres. C'est par exemple le cas de l'agriculture (production animale). En conséquence, outre le volume de pollution produit

par certains gros pollueurs, le volume produit par de nombreux petits pollueurs doit également être pris en considération. Les industries des services, telles que l'industrie de la publicité, qui a une forte consommation énergétique en liaison avec la publicité publique des produits (ainsi que d'autres répercussions environnementales telles que les émissions de lumière), pourraient constituer un exemple. Une nouvelle perspective du Green New Deal sur l'industrie devrait abandonner le point de vue traditionnel sur les industries que l'on estime concernées.

Les ménages privés contribuent eux aussi à la pollution de façon importante et doivent donc être systématiquement interpellés dans le cadre de la solution à adopter. A première vue, on pourrait penser qu'un document sur la dimension industrielle n'est pas le lieu adéquat pour le faire. Mais une vision systématique des modes de vie, de la consommation et de la pollution pourrait inclure l'économie des ménages privés (citoyens, consommateurs, utilisateurs tiers en aval). La raison fondamentale pour négliger cet aspect pourrait être la structuration des documents des Verts en fonction de sujets traditionnels, correspondant aux divisions classiques des secteurs et des branches, avec des notions préconçues en matière de pertinence.

Certains groupes cibles dont il est question dans le document ont une proportion plus équilibrée entre hommes et femmes ou même, dans certains cas, une plus grande pertinence pour les femmes que pour les hommes. Ces groupes cibles sont les consommateurs, les ménages privés, les habitants et les utilisateurs du secteur résidentiel (personnes vivant et travaillant dans les bâtiments) ainsi que les non-professionnels et les professionnels ayant le potentiel de contribuer à une sensibilisation et une demande croissantes d'écologisation. Si la logique du Green New Deal a pour point de départ l'idée de soutenabilité et de processus économique circulaire, les politiques industrielles doivent alors inclure la consommation comme autre facette de la production industrielle. La question de savoir qui utilise les produits manufacturés par les industries, et comment, est au moins aussi pertinente que la question de savoir quels sont les produits fabriqués par les industries, et pourquoi. L'idéal écologique classique de participation démocratique – d'importance clé pour la marque de fabrique des partis Verts – offre de nouvelles possibilités innovantes pour le Green New Deal en portant l'attention sur l'économie marchande privée, les organisations de la société civile et les citoyens comme éducateurs des nouvelles générations. Ils ont un rôle à jouer dans la transmission de connaissances au sujet des techniques culturelles respectueuses de l'environnement, par exemple en ce qui concerne la gestion des déchets, les économies d'énergie, les conséquences sur le mode de vie et le souci d'éviter les matériaux nocifs. Ils ont aussi un rôle à jouer en tant que consommateurs verts et modèles en matière de mode de vie ou encore en tant que fournisseurs de modes de vie alternatifs.

L'égalité des sexes est une perspective – similaire à la perspective environnementale – qui convient bien à la remise en question des frontières cognitives et au rassemblement de différentes parties selon une logique nécessaire à la formulation de nouvelles solutions. Tout en s'occupant de la question des secteurs manquants, l'une des façons de dépasser la perspective limitative sur la dimension industrielle serait donc de concevoir la production, la fabrication et la consommation comme des sujets étroitement liés. Dans le document sur la dimension industrielle, le consommateur et l'utilisateur en aval sont absents, en particulier leur rôle dans l'orientation de l'offre par la demande. En d'autres termes, l'autre facette de la production n'est pas systématiquement mentionnée. Les acteurs et les rôles définis par le Règlement REACH de l'Union européenne sont des points de départ utiles. Mais il faut aussi ajouter dans ce nouveau tableau les consommateurs en tant qu'acteurs. L'industrie chimique, comme producteur de substances et de mélanges, pourrait jouer un rôle essentiel, mais il faut également prendre systématiquement en considération les industries, les fabricants et les travailleurs professionnels qui se servent des produits chimiques finis et semi-finis dans leur travail et leurs produits. Ce sont eux qui sont les plus

proches des consommateurs car ils apportent les produits chimiques aux citoyens sous la forme des matériaux des biens de consommation. L'industrie du jouet est un bon exemple de la pertinence du chaînon manquant entre l'industrie chimique et le consommateur. Cette relation peut être illustrée de la façon suivante. L'innovation au sein des industries chimiques a rendu possible de remplacer les substances nocives que l'on trouve dans le plastique. Or, l'industrie du jouet est un acheteur et un fabricant important de plastique. Les clients achètent ses produits et ce sont eux (ou en l'occurrence leurs enfants) qui entrent en contact physique avec les plastiques. Si l'industrie du jouet, comme utilisateur en aval, ne remplace pas les plastiques nocifs par les nouveaux produits mais qu'elle continue de se servir des anciens ingrédients, l'écologisation de l'industrie chimique pourrait ne pas être à la hauteur des attentes si l'on ne tient pas compte des stades suivants du cycle de production, de consommation et de recyclage. Ce sont en particulier les industries qui dépendent de l'industrie chimique, comme par exemple l'industrie du jouet (qui est aussi proche des consommateurs qu'il est possible de l'être, étant donné que les enfants dorment avec leurs jouets et les mettent en bouche), qui pourraient être interpellées comme des agents importants de l'écologisation de l'économie. Les substances chimiques dans les produits, de même que les produits fabriqués à partir de substances chimiques, sont d'une grande importance pour la santé humaine – dont le soin revient principalement aux femmes (traitement des allergies, intoxications, etc.).

La perspective de l'égalité des sexes fait apparaître le chaînon manquant, comme le montre l'exemple de la discussion sur la sécurité des jouets, lancée par des groupes de femmes. Ces groupes mettent en évidence que des parties importantes de la protection des consommateurs sont négligées parce que l'on ne tient pas compte des perspectives des femmes, en l'occurrence ici des perspectives des mères. La réalité concrète des consommateurs et des utilisateurs de jouets, à savoir les contacts physiques très étroits entre les enfants et les jouets, n'est pas prise en compte de façon satisfaisante dans la réglementation. Cet exemple illustre la nécessité d'inclure les consommateurs et les utilisateurs en aval dans les politiques industrielles. Il dresse un tableau qui remplit les exigences du Green New Deal des Verts à l'égard d'une vision d'ensemble où les humains seraient inclus dans le concept de soutenabilité et où l'axe de l'humain serait intégré dans les politiques industrielles.

La demande en produits écologiques dans le cadre de la nouvelle politique industrielle verte doit adopter un point de vue global et s'inspirer des modèles circulaires. Ceci rendrait possible de compléter systématiquement les concepts d'orientation par la perspective des consommateurs et des utilisateurs en aval et d'inclure la question des déchets et du recyclage. L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes est un outil puissant qui permet de tenir compte de la contribution des femmes et de l'économie des ménages privés en tant que telle, promouvant de ce fait des politiques extrêmement efficaces au sens du Green New Deal des Verts.

Un conservatisme structurel persistant comme mécanisme de répartition des ressources

La politique économique, et en particulier la politique de subventionnement de l'industrie via des avantages fiscaux et des aides financières, est traditionnellement axée sur les branches mentionnées dans le document des Verts et structurée sur ce mode. En Europe, 64,1% de toutes les subventions sont accordées aux industries manufacturières⁵. Même le soutien financier à des objectifs horizontaux tels que l'efficacité énergétique, le développement régional ou l'emploi, est concentré dans ce secteur. Sur les 27 Etats membres de l'UE, 19 accordent la plus grosse partie de leurs subventions au secteur secondaire, et 16 d'entre eux leur en donnent même plus de la

⁵ Source de toutes les données sur les subventions : *Bericht der Bundesregierung über die Entwicklung der Finanzhilfen des Bundes und Steuervergünstigungen für die Jahre 2009 bis 2012 (23. Subventionsbericht)*. Deutscher Bundestag. Drucksache 17/6795 (11.08.2011), à partir des données de la Commission européenne.

moitié. Le secteur primaire, à savoir l'agriculture, a la priorité au niveau des politiques de subventionnement dans 7 Etats membres. Quant au secteur tertiaire, il n'a la priorité qu'au Portugal, où sont subventionnés les services financiers.

Cette structuration des circuits de l'argent de l'Etat n'est pas fondamentalement contestée dans le document des Verts. De façon générale, on n'y trouve aucune recherche au sujet des effets concrets sur l'innovation et le développement de la protection sociale ainsi que sur les effets secondaires de cette structure biaisée. Le principal objectif des subventions dans le document semble être l'adaptation structurelle aux nouvelles exigences écologiques et l'entrée sur le marché. Une autre raison légitime et reconnue de l'utilisation de subventions est la croissance de l'emploi. Ici, c'est le troisième secteur qui a le plus fort potentiel de croissance en général, mais aussi – si l'on révisé la dimension de l'emploi dans une perspective intégrée d'égalité des sexes – en termes écologiques. Si le Green New Deal est un changement de paradigme au niveau des modes de vie, le soutien à la transition vers la société de la connaissance pourrait être au moins aussi important que l'écologisation de la société industrielle. L'effet de préservation de la discrimination actuelle des subventions en faveur des industries manufacturières entrave très probablement le potentiel de productivité relatif à la croissance de l'emploi et de la protection sociale dans le cadre d'une société des services et de la connaissance. L'argent est conservé pour le secteur secondaire et ne peut absolument pas être dépensé dans les autres secteurs, surtout dans le secteur tertiaire. Ceci est d'une pertinence vitale du point de vue de l'égalité des sexes, car le secteur industriel est dominé par les hommes et caractérisé par des normes sociales relativement plus élevées, mais en déclin. Le secteur tertiaire, quant à lui, est dominé par les femmes et caractérisé par des normes sociales relativement peu élevées, mais aussi par un fort potentiel de croissance de l'emploi et d'effets positifs sur la protection sociale. En outre, en raison des changements démographiques survenant dans la société européenne vieillissante et de la nécessité pressante qui en résulte de mettre en place une économie des services à la personne qui fonctionne bien, on constate un échec général des politiques, causé par la présence de structures incrustées provenant de la politique économique. En ce qui concerne le problème du chômage et de la rentabilité de la protection sociale, c'est le troisième secteur qui a un potentiel plus élevé du point de vue du Green New Deal à long terme.

La perspective de l'égalité des sexes fait apparaître ce problème fondamental via la structuration des politiques industrielles et permet de détecter des alternatives. Ces alternatives sont en harmonie avec l'esprit du Green New Deal, en mettant en évidence les différentes teintes de vert, c'est-à-dire que la durabilité ne se réduit pas simplement à la nature et aux systèmes écologiques. Les interdépendances, les solutions alternatives et les coûts d'opportunité sont rendus visibles par la perspective de l'égalité des sexes. Ceci rend possible de recadrer les politiques économiques en fonction des grandes ambitions du Green New Deal des Verts. Les propositions d'investissement dans la sensibilisation des consommateurs, l'intégration des connaissances écologiques des consommateurs dans l'éducation, et les incitatifs et les garanties que les modes de vie écologiques vont être payants sont des questions qui pourraient aussi faire partie du Green New Deal.

Le fait d'écarter des préoccupations écologiques les consommateurs d'énergie du secteur privé pourrait donner lieu à des effets involontaires. Si la politique publique est axée de manière déséquilibrée sur certains secteurs économiques, en laissant de côté l'interdépendance avec les consommateurs, ceci pourrait conduire au glissement de l'argent d'un domaine à l'autre sous la forme de "subventions cachées" et au déplacement du coût des investissements d'un groupe à l'autre. C'est ainsi que les réductions accordées aux gros consommateurs d'énergie pour récompenser par exemple l'efficacité énergétique pourraient être payées indirectement par de petits consommateurs comme les ménages privés, qui se retrouvent à financer les rabais. Il

est important que les efforts des ménages privés pour économiser l'énergie soient également récompensés de façon disproportionnée par rapport à l'énergie non consommée. Ce n'est qu'à ce moment-là que les investissements privés en appareils à haut rendement énergétique deviennent attrayants. D'autres glissements involontaires, qui ont une pertinence en matière de genre en raison des différenciations selon les sexes que l'on observe au niveau de l'accession à la propriété, incluent la répartition des coûts en vue des rénovations pour accroître l'efficacité énergétique de son logement. Si le coût des travaux pour rendre une habitation économe en énergie est financé par les locataires au moyen d'augmentations de loyer, on pourrait voir s'accélérer des processus tels que l'embourgeoisement, qui touchent de ce fait les ménages à bas revenus – là encore un groupe où le pourcentage de femmes est élevé.

Recommandations

- Concevoir "l'industrie" de manière globale en y incluant les industries non manufacturières, en particulier en planifiant la répartition des subventions et l'attribution des aides d'Etat.
- Tenir compte du rôle des autres acteurs concernés par les politiques industrielles et de la mesure dans laquelle ils sont affectés, notamment les utilisateurs en aval, les consommateurs et les personnes responsables de la gestion des effets négatifs de politiques industrielles peu judicieuses (par ex. les femmes fournissant des services à la personne dans le cadre de l'économie des ménages privés) lors de la définition des exigences relatives à une industrie verte et des critères de détermination d'une politique industrielle écologique.
- Inclure dans les politiques industrielles les intérêts, les droits et le rôle actif des consommateurs (orientation de la demande) d'une manière soucieuse de l'égalité des sexes.

Commentaires directs sur des points dans le document

- Elimination progressive des aides d'Etat aux processus non viables
 - Une définition globale de la non viabilité : réviser les aides d'Etat en fonction des nouveaux critères du Green New Deal qui tiennent compte des processus non viables concernant
 - la cohésion sociale, en particulier au niveau de l'appauvrissement,
 - l'égalité des sexes, en particulier au niveau de la concentration du pouvoir décisionnel d'une façon homogène sur le plan des sexes,
 - la capacité de l'Etat, en particulier au niveau de l'externalisation des coûts se rapportant aux organismes étatiques locaux, en tenant compte non seulement de la pollution de l'environnement mais aussi des coûts pour la société et la santé, provenant des mauvaises conditions de travail (également dans des pays non européens).
- Internalisation des coûts
 - Un nouveau concept global des coûts externes, qui comprend
 - les coûts publics, par ex. pour les régimes de sécurité sociale en raison d'une rémunération salariale au-dessous du minimum, ou pour la sécurité sociale en raison de l'exclusion de la main-d'œuvre des jeunes, etc.
 - les coûts sociaux, par ex. pour la santé publique et la sphère privée de l'économie des services à la personne en raison des discriminations, des pressions professionnelles excessives, des effets d'appauvrissement en temps, etc.

- Règlements sur la durabilité
 - Considérer la durabilité comme étant la durabilité de l'environnement naturel, des humains, de la cohésion sociale, des régimes de sécurité sociale et des capacités des Etats reposant sur une vision circulaire du monde reliant étroitement les objectifs sociaux et écologiques : incorporer des règles sur la non-discrimination et le travail décent dans les règlements écologiques afin d'empêcher que les investissements verts ne soient financés par certains groupes sociaux et par l'érosion des conditions de travail ; appliquer les approches intégrées de l'égalité entre femmes et hommes.
 - Intégrer des normes de durabilité dans l'éducation et la formation en se servant de l'expérience de l'intégration de la perspective sur l'égalité des sexes (Gender Mainstreaming).
- Taxes et allocations, réductions fiscales
 - Combattre le problème de la poursuite de l'aggravation de la faible capacité financière de l'Etat, car ce problème touche particulièrement les femmes et la question de l'égalité des sexes. Rechercher les instruments ayant des effets neutres ou positifs sur le budget, par ex. les certificats blancs qui permettent d'avoir des revenus d'Etat au lieu d'accroître les dépenses de l'Etat.
 - Dans le cadre de l'internalisation des coûts : réajuster les instruments en redistribuant les responsabilités vis-à-vis de l'industrie et en tarifant les coûts externalisés (réajustement des prix en fonction de critères globaux de durabilité).
 - Inclure le commerce équitable dans les exigences pour bénéficier d'avantages fiscaux, en utilisant l'intégration de la perspective sur l'égalité des sexes.
- Achats publics
 - Définir et renforcer le rôle de l'Etat comme modèle pour "réorienter les activités économiques en termes écologiques et sociaux" (document "Dimension Industrielle du Green New Deal", p. 3).
 - Rendre obligatoire l'article 26 de la Directive 2004/18/CE de l'UE, en précisant les aspects sociaux qui concernent l'égalité des sexes et une prévention de la pauvreté qui tient compte des différenciations selon les sexes.
 - Concrétiser la mise en application et la dissémination d'outils et de normes se rapportant à des instruments favorisant l'égalité des sexes, à un travail décent et aux achats verts.
- Autonomisation des consommateurs
 - Renforcer le rôle des citoyens comme consommateurs dans toutes les politiques, en commençant par les femmes comme organisatrices et gestionnaires de l'économie des ménages privés et leurs activités pour éviter et trier les déchets, prendre des décisions d'achat, utiliser l'énergie et transmettre les connaissances écologiques de tous les jours afin d'exploiter pleinement le potentiel du Green New Deal.
 - Développer et renforcer les politiques industrielles visant à autonomiser les citoyens en tant que "consommateurs verts et matures", à commencer par ceux qui prodiguent des soins à la personne dans les ménages privés directement touchés par les effets des produits nocifs et de la pollution (par ex. les soins à des membres de la famille ayant des problèmes de santé).
 - Prendre le consommateur comme point de départ des approches en matière de gestion des déchets, de recyclage des produits et d'économies d'énergie. Adopter un point de vue explicite, tenant compte des besoins spécifiques des

hommes et des femmes, et étudier la répartition sexospécifique du travail (non rémunéré) en ce qui concerne le tri, la collecte, le dépôt des déchets et l'utilisation des appareils ménagers.

Documentation choisie

Bundesministerium der Finanzen. 23. *Subventionsbericht der Bundesregierung – Bericht der Bundesregierung über die Entwicklung der Finanzhilfen des Bundes und der Steuervergünstigungen für die Jahre 2009-2012.* <http://dipbt.bundestag.de/dip21/btd/17/067/1706795.pdf>.

Kuhl, Mara : *Wem werden Konjunkturpakete gerecht? Eine budgetorientierte Gender-Analyse der Konjunkturpakete I und II.* Reihe "WiSo Diskurs – Expertisen und Dokumentationen zur Wirtschafts- und Sozialpolitik", Friedrich-Ebert-Stiftung. Mai 2010. <http://library.fes.de/pdf-files/wiso/07230.pdf>.